

# Histoire et Archéologie spadoises. Villa royale Marie-Henriette SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



(Coll. Musée de la Ville d'Eaux)

Mars 1997

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid, 77b

4900 SPA

28e année

Mars 1997

## BULLETIN N° 89

### SOMMAIRE

– Assemblée générale: convocation	Dr A. HENRARD	3
– Le livret militaire d'un spadois	C. MASSART	4
– La Fontaine de Pline est à Spa	A. DOMS	12
– Ombre et lumière sur l'hôtel d'Orange (suite)	F. BOUROTTE	27

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

Editeur responsable: M.-Th. Ramaekers, Préfayhai 8 - 4900 Spa.

## ANCIENS BULLETINS

Nous attirons votre attention sur la possibilité, pour ceux qui le désirent, d'acquérir nos anciens bulletins (tous les numéros depuis le début de la parution sont disponibles). Le prix de vente est de 125 frs pièce.

## COTISATION ANNUELLE

La cotisation annuelle pour notre bulletin s'élève à 500 frs. Celle-ci permet aux abonnés, dès lors membres de l'asbl Histoire et Archéologie spadoises, d'avoir accès gratuitement au Musée de la Ville d'eaux ainsi qu'au Musée spadois du Cheval. Cette gratuité est également valable pour les membres de leur famille vivant sous le même toit.

L'asbl Histoire et Archéologie spadoises assure la gestion du Musée de la Ville d'eaux, de même que celle du Musée spadois du Cheval.

Compte de l'asbl: 348-0109099-38: Histoire et Archéologie spadoises asbl - 4900 Spa

Illustration de couverture  
COLLIN, André  
(Spa, 1862 - Bruxelles, 1930)  
"Ruelle à Menton"  
Huile/toile, 58 x 64 cm  
(coll. Musée de la Ville d'eaux)

Réalisation: Marie-Thérèse Ramaekers, Préfayhai 8 - Spa - Tél. 087/77.17.68

Tirage du bulletin: 600 exemplaires - Tous les trimestres

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES AFFAIRES SOCIALES.

AINSI QUE LE SOUTIEN DE LA PROVINCE DE LIÈGE ET DE SON SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES.

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**CONVOCATION**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous invitons à prendre part à la réunion annuelle de notre a.s.b.l. qui se tiendra au Musée de la Ville d'Eaux le jeudi 13 mars prochain à 20 h.

Ordre du jour:

- 1) Rapport du Trésorier
- 2) Rapport du Secrétaire
- 3) Rapport du Président
- 4) Election d'administrateurs
  - a) Quatre administrateurs sont sortants et rééligibles:

Madame Andrée Martin

Messieurs M. Crehay, H. Doneux et R. Nys

- b) Deux sièges vacants sont à pourvoir.

Les candidats devront se faire connaître du Président par simple lettre envoyée ou déposée au Musée sept jours avant l'assemblée générale c'est à dire au plus tard le 6 mars.

- 5) Divers

Espérant vous y rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Pour Histoire et Archéologie spadoises  
a.s.b.l.

M. Crehay

A. Henrard

Secrétaire

Président

N.B.: Les membres participants auront la primeur de notre exposition de printemps.

Madame Ramaekers, notre conservateur, et Madame Schils, son assistante, y auront rassemblé toutes les pièces qui, par achat ou par donation, ont enrichi récemment les collections du musée.

*Le livret militaire d'un spadois (section de Winamplanche),  
milicien de la classe 1850*

*Cet article, je l'ai écrit, en souvenir de mes aïeux et de feu mon grand ami  
Maurice Ramaekers que cela aurait certainement intéressé.*

Le 15 août 1830 (un mois avant notre Révolution), naît à Winamplanche (section La Reid), vraisemblablement chez ses grands-parents maternels, mon bisaïeul maternel, Hubert-Joseph Marin. Aussitôt après sa naissance, il habitera dans la maison familiale Marin située entre l'église actuelle et la rivière, le long de la route allant de Marteau à Stoumont. Près de deux siècles plus tard, cette grosse ferme, incendiée une première fois en 1905 et une seconde fois en 1944 du fait des nazis, transformée actuellement en deux habitations et un magasin est toujours la propriété d'héritiers Marin en ligne directe, ce qui n'est plus tellement courant à notre époque.

Hubert-Joseph est le fils de Henri-Joseph Marin (1786-1867) et de Anne-Marie Louis (1792- 1859). Il aura une soeur Marie-Françoise (1834-1890).

A cette époque et il en fut ainsi jusqu'en 1909 (adoption du service personnel généralisé), la levée des miliciens se faisait par tirage au sort dans un grand tambour animé par une manivelle. Le jeune homme qui tirait un "grand" (ou "haut") numéro avait toutes les chances d'échapper au service militaire ; celui par contre qui tirait un "petit" numéro était appelé à l'armée. Ce fut malheureusement le cas pour Hubert-Joseph qui avait tiré le numéro 23.

Son livret militaire est venu en ma possession, avec tous les actes et documents officiels familiaux depuis le milieu du 18e siècle, selon le principe d'autrefois d'aîné en aîné.

Que nous livre-t-il ?

En page de garde:

3e Régiment de Ligne

4e Bataillon - 1ère Compagnie

Livret de

Marin, Hubert-Joseph

qui lui a été remis par moi soussigné, commandant la sudiste compagnie

(s) .....(illisible) Le 1er mai 1850

Vu par le major commandant le 4e Bataillon

(s) .....(illisible)

Les 2e et 3e pages donnent son signalement particulièrement détaillé:

- fils de....et...., né à La Reid, dernier domicile: Spa (Liège).
- taille: un mètre 685 millimètres (quelle précision !); a eu la petite vérole dans l'année: --; a été vacciné dans l'année 1831 (ce ne devait pas être courant à l'époque); profession antérieure: cultivateur.
- visage: ovale, front bas, yeux gris, nez long, bouche petite, menton rond, cheveux châtons, sourcils idem.
- avancement jusqu'au grade d'officier: --
- campagnes, blessures et actions d'éclat: --
- condamnations: --
- n° de matricule: 17884

(s) Le Capitaine Quartier-Maître

Les 4e et 5e pages sont consacrées à l'habillement avec désignation des effets et leur valeur semestre par semestre. C'est ainsi que l'on peut lire pour les 1er et 2e semestres 1850:

Habit: 1,50 et 1,50; veste à manches: 11,00 et 5,00; capote ou tunique: 22,00 et 16,00; pantalon de drap: 11,00 et 6,00; schako ou chapeau: 8,00 et 5,00; havre-sac: 10,00 et 8,50. Total: 63,00 et 42,00.

Pour que les vêtements se déprécient aussi rapidement d'un semestre à l'autre, faut-il en déduire que les vêtements étaient déjà de seconde main au départ ou que la qualité en était bien mauvaise.

J'oublie de mentionner qu'il disposait d'un fusil à baïonnette (sic) n°660 et d'un sabre n°181.

Tout le reste du livret qui comporte 50 pages est un véritable livre comptable "compte courant" avec "Doit" sur la page gauche et "Avoir" sur celle de droite.

Tout y est mentionné en une petite écriture extrêmement fine et le plus souvent impossible à déchiffrer, sinon les valeurs, mais il s'y trouve par contre en grands caractères les changements d'affectation, mais jamais les localisations du casernement. Le 13 août 1850, il passe aux Grenadiers du 3e Bataillon. Selon le service d'Histoire militaire du Musée royal de l'Armée, Hubert-Joseph aurait débuté à Gand où se trouvait l'Etat-Major du régiment. Il aurait été déplacé à Menin à l'occasion de son passage aux Grenadiers.

J'ai néanmoins essayé de déchiffrer quelques postes caractéristiques de son compte courant.

Aux postes "*Doit*":

En dehors d'ustensiles éventuels, la moindre retouche aux effets est portée en compte.

Exemples: une petite marmite (0,80), un trousseau complet (1,55), une étoile à l'habit (0,30), ajuster la collerette (0,25), un passepoil (0,20), une patte d'épaule (0,30), une paire de bottines (6,50), un pompon (0,45), peinture de la grenade sur la coiffe du schako (0,10), un soutien de grande boucle au baudrier de sabre (0,15), retourner la veste (1,60), retourner le pantalon (1,28), ½ fond de derrière (0,40), 20 centimètres de toile (0,23), une martingale au fourreau de baïonnette (0,10), une pièce de derrière la giberne (0,60), ..., et ainsi quantité de postes.

Par contre, tout ce qui concerne l'entretien de l'armement y figure de même mais suivi de la lettre A (armement je suppose) et sans coût.

Exemples: redresser la bague A, relimer l'embouchure du canon A, ajuster la baïonnette au canon A, redresser la baïonnette A, nettoyer le fusil baïonnette rouillée A, retremper la gâchette A, relimer les crans de la noix A, une vis de détente A, numéroter la plaque de couche A, une noix A, relimer un petit enfoncement au canon A ...

Que trouve-t-on à l'"*Avoir*"?

mai 1850	pour la 1 <sup>ère</sup> mise	10,00
30 juin 1850	60 jours de retenue ordinaire à 28 centimes	16,80
	(la "solde" sans doute)	
12 juillet 1850	versé volontairement	70,00
30 septembre 1851	25 jours de retenue ordinaire à 23 centimes	5,75

Pourquoi cette différence dans les jours de retenue? La solde serait-elle ramenée de 0,28 à 0,23 alors qu'il s'agit d'un rappel sous les armes? Cette solde me paraît fort élevée quand je pense que milicien en 1934/1935, durant les 7 premiers mois, ma solde fut de 0,30 par jour avant de passer à 0,60/jour comme maréchal des logis C.S.L.R. les 7 mois suivants.

Pourquoi un "versement volontaire" quand on a été "appelé" à l'armée? A moins que ce ne soit une façon de mettre à l'abri son argent personnel, vu qu'au moment du congé, on établit le solde.

Hubert-Joseph Marin a son premier congé en septembre 1850. Pour rentrer dans sa famille, l'autorité militaire lui a remis une "cartouche" (document) mentionnant la durée de son congé et qu'il doit déposer à l'administration communale de Spa qui établit alors un document modèle HH article 177 de la loi du 8 janvier 1817. Ce document entièrement écrit à la main sans le moindre formulaire, reprend toutes les indications et le signalement (cf. page 2 du livret) et mentionne:

M. de la Ville  
ville de Spa  
le 24 septembre 1850

# Militaire Nationale

N. Cantat

Commune de Spa

Province  
de Liège

L'indication de l'engagement  
est pour le nomme Matisse, Hubert  
Joseph, Soldat (canadien) ou 3<sup>e</sup> Bataillon  
3<sup>e</sup> Régiment de ligne

Le présent acte est communiqué  
à la commune de Spa pour qu'elle en fasse l'usage  
qui lui conviendra. Les maires de la commune de Spa  
ont l'honneur de vous adresser ce certificat  
à l'expiration de son terme.

Spa le 24 septembre 1850.

Signalément de

Age de 20 ans.

no. de la Reich

fils de Henri Joseph

et de Louis, Anne, Marie

profession de Cultivateur

Fouilles 1 mètre 685 millimètres

visage ovale

yeux gris

nez long

lèvres petites

menton rond

cheveux châtains forcés

dentures

marques distinctes



C. De Cornelissen

Par une nouvelle Cartouche  
délivrée à Gand, le 30 novembre  
1850, il est accordé au militaire  
ci-dessus un congé illimité  
(sans rappel).

Spa, le 4 janvier 1851

Le Secrétaire communal

M. Dreyer

Par une nouvelle Cartouche  
délivrée à Berlin le 11 8<sup>e</sup> 1851,  
il est accordé au dit militaire  
congé illimité (sans rappel).

Spa, le 8 7<sup>e</sup> 1851

Le Secrétaire communal

M. Dreyer

10,25  
10,10  
12,00

10,00  
2,75



## Milice Nationale

16e Canton          Commune de Spa

L'autorité communale de Spa certifie que le nommé  
 Marin, Hubert-Joseph, soldat (grenadier) au 3e Bataillon du 3e Régiment de Ligne  
 se trouve par permission de son Corps dans cette commune et que  
 la cartouche qu'il a obtenue du Corps est déposée entre les mains  
 de l'autorité de cette commune pour lui être restituée  
 à l'expiration du congé

A Spa le 24 septembre 1850

Le Bourgmestre,

(s) Comte de Cornelissen

On y ajoutera ultérieurement, suite à une nouvelle cartouche, sa mise en congé illimité (sauf  
 rappel) à la date du 4 janvier 1851 à Spa

(s) Le Secrétaire communal

Hubert-Joseph est rappelé en septembre-octobre 1851 pour 47 jours. Suivant les services  
 du Musée Royal de l'Armée, le 3e Bataillon est en période de campagne dans la région Arlon-  
 Bouillon alors que le reste du Régiment est en manoeuvre à Beverloo. Ceci est confirmé par l'ajoute  
 ci-dessous sur le fameux document de la commune de Spa.

Par une nouvelle cartouche délivrée à Arlon le 11 octobre 1851, il est accordé au dit  
 milicien un congé illimité (sauf rappel). A Spa, le 8 décembre 1851.

(s) Le Secrétaire communal

Ce retour d'Arlon à Winamplanche s'est effectué à pied et Dieu sait si on en a parlé dans la  
 famille.

Il logeait dans les fermes et au besoin l'autorité civile devait le protéger comme indiqué dans  
 la cartouche de mise en congé. Vu l'absence fréquente de routes dans le Luxembourg, le trajet  
 parcouru à pied a dû être de 140 à 150 km au moins.

Je suppose que les autres retours de congé ne s'étaient pas effectués à pied car on n'en parlait  
 pas et cela m'est confirmé. Une carte itinéraire de France et des pays limitrophes de 1849 (1) montre  
 qu'il est possible de rentrer en congé en train au départ de Menin ou de Gand. En empruntant  
 plusieurs compagnies de chemin de fer, c'est-à-dire de fréquents changements de convoi, il est  
 possible d'aller de Menin à Pepinster via Roulers-Bruges-Gand-Termonde-Malines (centre du  
 réseau)-Louvain-Liège. Les 13 km de Pepinster à Winamplanche étaient vraisemblablement

parcourus à pied ou sinon, moyennant paiement, avec l'omnibus à chevaux de la Société des diligences dite "Société de la Vesdre" reliant Pepinster à Spa (4 voyages par jour dans chaque sens en 1853) jusque Marteau. Le train Pepinster-Spa ne fonctionnera qu'en février 1855.

Il sera à nouveau rappelé sous les drapeaux de janvier à août 1852. On peut croire qu'il a été rappelé à Huy vu que la dernière cartouche de libération lui a été délivrée à Huy le 1er août 1852 et reprise à Spa le 30 août 1852.

A noter que sa solde sera toujours de 23 centimes, sauf en août où elle repassera à 26 centimes. Mystère!

Enfin en 1860, il reçoit du Ministère de la Guerre un parchemin de 34 x 22 cm à en-tête

Royaume de Belgique  
Congé      Armoiries du Royaume      Définitif  
3e Régiment de Ligne (n° matr. 17884)

En vertu d'une autorisation du Ministère de la Guerre en date du 21 mars 1860, le soussigné Colonel commandant le dit Régiment accorde par le présent congé définitif au nommé Marin, Hubert-Joseph, ... (suit tout le signalement et d'autres mentions illisibles du fait d'une grande tache de café qui a même percé le livret) ... a servi en qualité de soldat (grenadier) et a fait preuve d'une bonne conduite.

Il est impossible de lire la relation de ses services, campagnes, blessures et action d'éclat (toujours la tache de café!).

Il a été décompté avec le susnommé conformément aux règlements; la valeur de ses effets a été portée à son avoir et il lui a été payé la somme de vingt-cinq francs, septante sept centimes qu'il déclare avoir reçue.

Fait à Hasselt, le 1er avril 1860  
(s) de commandant du susdit Régiment

Le document HH de la ville de Spa et le congé définitif, je les ai trouvés joints au livret.

J'y ai trouvé également intercalé sa double "feuille de tirs".

Il a tiré 30 balles en juillet-août 1850 et 50 en 1852.

La feuille de tirs est très détaillée:

Nombre de balles tirées à la 1ère, 2e, 3e, 4e distances.

Balles qui ont touché la cible à la 1ère, 2e, 3e, 4e distances.

Balles qui ont touché la rose à la 1ère, 2e, 3e, 4e distances.

Tout cela m'a appris bien des choses sur la vie d'un milicien dans les cinquante premières années de notre indépendance.

Un point m'intriguait énormément et je n'ai pu en trouver l'explication jusqu'il y a peu.

Qu'est-ce que ces grenadiers dans un Bataillon de Régiment de Ligne?

La réponse vient de m'être apportée par l'ancien Chef du Service Historique des Forces Armées (actuellement le Centre de Documentation Historique), mon cousin le Colonel BEM e.r. Alexandre Massart (ancien Chef de Corps du 12e de Ligne de 1966 à 1968). Elle est particulièrement intéressante et mérite d'être exposée dans son intégralité.

"A la création de notre armée, nous avons douze régiments d'infanterie de ligne, chacun a quatre bataillons.

Dans chaque bataillon, il y a six compagnies, dont quatre de fusiliers, une de grenadiers et une de voltigeurs.

Les compagnies de grenadiers et de voltigeurs sont des unités d'élite qui sont étoffées par les meilleurs soldats issus des fusiliers.

Grenadiers et voltigeurs bénéficient de ce fait de plusieurs avantages tels que:

- port d'épaulettes et du sabre-briquet,
- port de la moustache,
- solde supérieure.

En outre pour être grenadier, il faut au minimum 1,73 m de taille, tandis que pour être voltigeur, il ne faut pas dépasser 1,60 m mais faire preuve, par contre d'une grande souplesse. (Il y aura sans doute eu exception pour mon bisaïeul en ce qui concerne la taille; peut-être y avait-il manque de grands soldats).

Le 8 mai 1837 est créé le Régiment de Grenadiers et Voltigeurs réunis, constitué par prélèvement des compagnies d'élite des IVème bataillons des douze régiments d'infanterie de ligne.

Dans ces régiments, les IVème bataillons sont dès lors pratiquement dissous, mais les trois bataillons restants conservent leurs compagnies d'élite.

Le 1er janvier 1839, le Régiment de Grenadiers et Voltigeurs réunis prend la dénomination de Régiment d'Elite et le 5 mars 1850, celle de Régiment de Grenadiers.

(Il perd à cette date ses voltigeurs qui passent aux carabiniers).

Le 12 mai 1859, les grenadiers et les voltigeurs qui subsistaient toujours à l'infanterie de Ligne sont supprimés, et le Régiment de Grenadiers, le seul qui possède encore des grenadiers, prend l'appellation de Régiment des Grenadiers."

Hubert-Joseph Marin épousera Anne Joséphe Marie Monville (1831-1913) habitant Sur le Thier de Winamplanche, fille de Jacques Guillaume Monville, entrepreneur qui construira la nouvelle église de Winamplanche inaugurée en décembre 1859 par le curé Chevolet, mon arrière-grand-oncle, assisté des vicaires Williot et Fettweis de Spa (2). Ils auront quatre fils: Jean-Joseph, mon grand-père maternel, Jean-Modeste, Jean Félix et Hubert Jean Gilles.

Il sera un notable agriculteur, cafetier (avec salle de danse, jeu de quilles), électeur, et un très bon père de famille.

Une de ces dernières belles journées d'automne, le 7 novembre 1907, comme il l'avait fait plus d'une fois, il monta par le vieux chemin de Creppe situé derrière sa maison pour gagner sa "Terre Jean Blanche" qui domine le village. Sous le soleil, il s'allongea dans l'herbe, s'assoupit et ne se réveilla plus.

Camille Massart

(1) Dressé par Vuillemin - géographe - "Nouvelle carte itinéraire de France et des Pays Limitrophes"

Ed. J. Langlumé - Paris - 1849.

(2) Camille Massart - "L'histoire et la vie de Winamplanche et Marteau du Xe siècle à nos jours"

Ed. Imprim'Express - Verviers - 1988.



Numéro sorti du tambour pour la conscription en 1888 (coll. privée)

**"LA FONTAINE DE PLINE EST A SPA"**

*JEAN-PHILIPPE DE LIMBOURG REFUTE DE VILLENFAGNE*

La réputation que les eaux de Spa s'étaient acquise en deux siècles fut un moment compromise par le célèbre tremblement de terre de 1692: la source Pouhon perdit de sa saveur; on craignit même de la voir se tarir.

"Le malheur des uns fait le bonheur des autres"; on put encore le constater quand, profitant de cet accident, les gens de Tongres entamèrent une campagne publicitaire en faveur d'une fontaine locale, longtemps abandonnée, mais connue, disaient-ils, dès l'Antiquité. Le naturaliste romain Pline avait reconnu les vertus curatives de son eau en même temps qu'il décrivait les caractéristiques de cette source. Pour amplifier le renom de leur fontaine, les édiles tongrois réunirent, au cours d'une séance solennelle, trente deux médecins réputés afin qu'ils procèdent à l'analyse de l'eau. Ces derniers, après examen du liquide, en proclamèrent les hautes qualités.

"Un jurisconsulte liégeois, Lambert de Ryckman (1664-1731), entreprit alors de jeter le ridicule sur les Tongrois et sur la grave assemblée des médecins. Sa satire, extrêmement plaisante, *Eloge des vertus admirables des aives di Tongue* (1700) obtint un grand succès"<sup>1</sup>. Les partisans des eaux de Spa ne pouvaient manquer, eux aussi, de prendre la défense de leurs sources; ainsi, pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, on disputa afin de prouver, tant à Tongres qu'à Spa, que la fontaine locale avait les meilleurs effets curatifs<sup>2</sup> et que cette source était bien celle dont Pline avait parlé.

Le médecin theutois Jean-Philippe de Limbourg qui exerçait à Spa pendant la saison était des plus chauds partisans des eaux de cette cité: dès 1749, il avait traduit la thèse latine du docteur De Presseux sur les eaux de Spa et l'avait fait précéder d'une *Préface contenant un Essay sur l'action physique de ces eaux sur le corps humain*. En 1754, il donnait un *Abrégé des vertus des eaux minérales de Spa, du régime et des moyens qu'il faut observer pour les boire avec succès*. Plus tard, ce sera un *Traité des eaux minérales de Spa*<sup>3</sup>

A côté de ces ouvrages destinés aux spécialistes, il proposa, en 1783, sous forme dialoguée, dans une reprise de l'ouvrage du baron de Poelnitz intitulé *Les amusemens des eaux de Spa*<sup>4</sup>, ses conceptions de la précellence spadoise tant au niveau des qualités curatives des eaux que de l'antiquité de leur emploi: pour de Limbourg, pas de doute: c'était bien de celles-ci et non de la fontaine de Tongres que Pline avait parlé<sup>5</sup>.

Ces affirmations n'étaient pas du goût des partisans de la source tongroise: parmi eux, un chanoine de la collégiale de Saint-Denis à Liège, le baron de Villenfagne d'Ingihoul rédigea un long article intitulé

*Recherches historiques sur Spa* où il affirmait que de Limbourg commettait des erreurs non seulement à propos de la fontaine de Pline mais aussi dans ses relations des cures suivies à Spa par d'illustres malades.

Le chanoine envoya cette prose à *L'Esprit des journaux françois et étrangers*<sup>6</sup>, une sorte de *Readers Digest* du XVIII<sup>e</sup> siècle, que publiait à Liège, depuis 1772, l'imprimeur-libraire Jean-Jacques Tutot<sup>7</sup>. L'article parut dans le numéro de février et mars 1787 et valut à son auteur les remerciements de l'édilité tongroise en juillet de la même année<sup>8</sup>. Les magistrats avaient fait restaurer les bâtiments de la fontaine et un poète du cru, construit cet épigramme:

Villenfagne et Feller<sup>9</sup>, par justice animés  
Détruiront la doctrine dont Limbourg est bercé<sup>10</sup>.

Entre-temps, piqué au vif, Jean-Philippe de Limbourg avait présenté sa réponse: dans le numéro du mois de mai de *L'Esprit des Journaux*, il reprend, sans acrimonie, les affirmations de son adversaire pour les réfuter une à une. Afin de justifier au mieux son opinion, il met en oeuvre non seulement ses capacités de raisonnement mais il fait preuve d'un authentique esprit scientifique<sup>11</sup>: à trois reprises, avant 1783, le 19 février 1783<sup>12</sup> et le 4 avril 1787<sup>13</sup>, il s'est rendu à Tongres afin d'en observer la fontaine, l'a confrontée au texte de Pline, point par point, en a goûté le liquide puis établi une comparaison avec ceux de Spa.

L'article qu'il a envoyé à *L'Esprit des journaux...* était intitulé: "OBSERVATIONS sur quelques points des RECHERCHES HISTORIQUES SUR SPA, de M. H. DE VILLENFAGNE, chanoine de St. Denis à Liège (<sup>14</sup>); par J. P. DE LIMBOURG, l'aîné, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés des sciences, &c."

Nous en reprenons ci-après le texte intégral; les appels de note de J.- P. de Limbourg ont été indiqués entre parenthèses.

"SPA, si justement renommé par le nombre, la diversité et les qualités supérieures de ses eaux minérales, et par un heureux concours de tout ce qui peut contribuer aux plaisirs et à la santé; fixe, depuis une longue suite de temps, l'attention des plus célèbres médecins, et en quelque façon celle de l'Europe entière.

Il vient de paroître des recherches, pleines de sagacité sur ce lieu célèbre (<sup>15</sup>). Elles concernent principalement le fameux passage de *Pline*, qui prouve l'existence d'une fontaine dans ce pays, dont on buvoit les eaux pour la guérison de plusieurs maladies, il y a près de deux mille ans (<sup>16</sup>). Elles traitent aussi de ces questions: s'il y a longtemps que les eaux de Spa sont fréquentées? depuis quand elles sont célèbres; et quelle a été la première tête couronnée qui a entrepris ce voyage et pris ces eaux?

Les opinions sont partagées sur le passage de *Pline* <sup>(17)</sup>; les uns ont cru que ce naturaliste parloit d'une fontaine située à Tongres même; et d'autres, qu'il a voulu désigner une fontaine de Spa, ou des environs; et aujourd'hui même on n'est pas encore d'accord sur cet article.

L'auteur des recherches commence par citer *Hubert Thomas*, qui opinoit pour celle qui existe près de Tongres, dans l'ancienne enceinte de cette ville; et qui témoignoit la surprise, de ce que les médecins n'y reconnussent point les mêmes qualités et la même efficacité qu'il croyoit en avoir éprouvée <sup>(18)</sup>. Le *P. Foullon* les lui a aussi reconnues; on dit qu'il lui a trouvé le goût ferrugineux tel que *Pline* l'a tracé; et qu'il a observé qu'il s'élevoit de ces eaux, de petits bouillons; que cependant il n'ose pas décider si le passage de cet ancien concerne plutôt la fontaine de Tongres que celle de Spa; parce que, de son vivant, on en faisoit honneur à cette dernière <sup>(19)</sup>.

Le *P. Fisen* avoit fait le même honneur aux eaux de Spa. Pour preuve, il avance que Spa faisoit partie de la cité de Tongres; c'est-à-dire de ses dépendances. Que les latins n'entendoient point par une *Cité*, un espace entouré de murailles; mais un peuple soumis à de mêmes lois <sup>(20)</sup>. Et comme cet auteur paroît s'appuyer de l'autorité de *César*, pour établir que les Eburons formoient un peuple placé entre les rivières d'Ourte et de Vesdre <sup>(21)</sup>; on en infère que Spa, n'étant pas éloigné de la dernière de ces rivières, et le pays des Eburons étant situé entre la Meuse et le Rhin, suivant *César*; Spa devoit être enclavé dans ce pays, et non pas dans celui des Tongrois, etc.

Entr'autres objections qu'il y auroit à faire sur ce passage de *Fisen*; non seulement il semble confondre ici le mot de *Cité* avec celui de *Ville*, puisqu'il place cette cité sur la montagne, à quatre milles de Liège, ce qui ne peut pas s'entendre du peuple, mais de la capitale des Eburons; tandis qu'à la même page il venoit de dire que par *Cité* on entendoit un peuple soumis à de mêmes lois, ce qui est vrai; en sorte que ce passage ne doit s'entendre que d'une ville, supposée avoir été située sur la montagne, au confluent de ces rivières; et nullement de ses dépendances, comme à l'article précédent; et quoique cet auteur ait pris *César* pour garant, ce ne peut être autrement que par présomption, et sur les traditions vulgaires, relatives au nom du village d'*Ebour*, ou *Eimbour* [*Embourg*], comme on le nomme à présent; et qui seroit supposé avoir été autrefois la capitale des Eburons.

Sur un même principe, il opine que *César*, n'ayant fait nulle part mention des Tongrois; les Eburons avoient probablement pris le dessus sur eux; conjecture bien hasardée; de même que sa distinction (déjà faite par *Hubert Thomas*) entre les Tongrois et les Eburons, comme deux peuples différents du temps de *César*; tandis que le conquérant romain a compris, sous le nom d'Eburon, un seul peuple, dont une moitié étoit soumise à chacun des deux rois, qu'il a combattus dans ce pays; ce peuple d'Eburons ne faisoit qu'une nation, il n'y avoit que les Eburons; et ainsi une moitié des Eburons étoit soumise à *Cativulcus*, et l'autre moitié à *Ambiorix* <sup>(22)</sup>.

Puisque les Eburons, dominés par deux rois, ne faisoient qu'une nation, du temps de *César*, ils furent d'autant plus confondus, lorsqu' après leur défaite, leur pays devint une province romaine. Le nom de *Tongres* ou de *Tongrois* ne paroît pas avoir été connu auparavant, à moins que les traditions vulgaires de ce pays, ne tiennent lieu de preuves. L'histoire naturelle de *Pline* est l'ouvrage le plus ancien, que je sache, où il se trouve; et il ne paroît pas y figurer comme un nom de ville, mais comme celui d'un peuple ou d'une nation, puisqu'au mot *Tungri* est ajouté *Civitas Galliae*; et que *Cité* n'avoit pas d'autre signification alors; comme on en juge par les meilleurs écrivains, qui l'ont immédiatement précédé, comme *César* <sup>(23)</sup>, ou suivi, comme *Tacite* <sup>(24)</sup>.

Il n'y a donc pas à douter que le passage de *Pline*, ne se rapporte au Pays de *Tongres* ou des *Tongrois*, nom qui étoit ou qui devint, vers ce temps-là, synonyme de celui de *Germanis* <sup>(25)</sup>; et sous celui-ci étoient compris, dès avant l'invasion de *César*, non seulement les Eburons, mais d'autres peuples voisins <sup>(26)</sup>, qui ne firent vraisemblablement qu'une même cité, une même nation, ou une province des Gaules sous le nom de *Tongrois*, pris peut-être de la ville de *Tongres*, bâtie, ou plutôt agrandie et embellie par ses nouveaux maîtres; étant alors, avec *Cologne*, les principales villes de la seconde Germanie.

*Tongres*, avec toutes ses dépendances et ses annexes, aura donc fait une province romaine des Gaules; et son ancien territoire, qui en faisoit partie, aura conservé dans le pays, le nom d'*Eburons*, dont la plupart étoient situés, entre la Meuse et le Rhin, du temps de *César*; et dont l'étendue, au-delà de la Meuse, pouvoit comprendre, dès alors, *Tongres* et ses environs; sans qu'on puisse cependant se prévaloir d'aucune expression de l'historien romain, pour reconnoître que la ville de *Tongres* existât de son temps, et encore moins qu'elle portât le nom d'*Atuatuca* ou d'*Atuatumum*, ou un autre approchant, ni celui de *Tongres* même; et encore moins qu'une partie des Eburons fussent les *Atuatiques*; mais la présomption de l'existence de cette ville, dès ce temps-là, sous quelque nom que ce fût, subsiste <sup>(27)</sup>, et c'étoit probablement sous le nom de *Tongres*.

Outre les traditions nationales de l'antiquité de cette ville, sous ce nom même, et auxquelles le silence de l'histoire sur son origine donne du poids; il est très probable d'ailleurs, qu'elle existoit, et qu'elle aura donné son nom à tous les pays que les Romains comprirent sous les noms synonymes de *Tongrois* ou de *Germanis*; et dont ils firent une de leurs provinces des Gaules, dont elle seroit devenue la capitale. Une tête antique, sculptée sur une pierre au-dessus de la porte d'entrée de la chapelle de *St. Materne*, dans cette ville, et qu'on y montre encore comme une tête d'*Hercule*: et une médaille de bronze, qui se trouve dans le cabinet de *Mrs. van Muysen*<sup>28</sup>, trouvée dans les fouilles de son ancienne enceinte, et sur laquelle est une tête assez ressemblante à celle-là; aident à prouver une antiquité reculée au-delà de la conquête de *César*; surtout, si ce que *Tacite* dit des *Tongrois*, qu'*Hercule* avoit existé chez eux, se rapporte à *Tongres*, et au moins autant à cette ville qu'à aucune autre de la Germanie, et d'autant plus qu'il le dit d'une façon à croire qu'il n'en parloit que sur une tradition fort ancienne <sup>(29)</sup>.



Il paroît donc certain que sous le titre de *Tongres, cité des Gaules*, on entendoit du temps de *Pline*, comme encore quelques temps après, et au moins du temps de *Tacite*, la nation des Tongrois, province considérable, qui comprenoit au moins une partie des Germains, puisque Germains et Tongrois étoient synonymes.

Ainsi, loin de chercher à Tongres même la fontaine que *Pline* a placée dans la *cité*, c'est-à-dire, dans le territoire de la nation, ou de la province des Tongrois, elle pourroit n'être qu'à une très grande distance de cette ville, à Hui, à Malmedi, à Visé, etc. aussi bien qu'à Spa ou à Tongres; et comme il n'y a aucun indice, soit historique, soit géographique, du point précis, où elle étoit dans cette province; il ne reste à en chercher des preuves que dans les qualités caractéristiques de la source qui lui ressemble le mieux, ou mérite le plus les éloges que cet ancien en a faits.

M. de *Villenfagne*, après avoir savamment discuté les sentiments de ceux qui ont traité cette question; les uns opinant pour la ville de Tongres, et les autres pour Spa, seuls endroits sur lesquels on ait enté cette rivalité; et ayant adopté la distinction des *Tongrois* d'avec les *Eburons*; dit qu'il est surpris que ces observations m'aient échappé, et ajoute qu'ainsi il n'est pas étonnant que je soutienne dans les *Amusemens de Spa*, que la fontaine de Tongres n'a aucune des qualités que *Pline* lui donne.

Qu'il soit permis de remarquer premièrement que cette distinction de *Tongrois* et d'*Eburons*, n'existoit ni du temps de *César*, puisque le pays des Eburons étoit commun ou partagé entre les deux rois; ni du temps de *Pline*, puisque le même pays, réuni à d'autres, faisoit alors la nation des Tongrois, province des Gaules, comme on le voit par le passage même en question; ni du temps de *Tacite*, puisque les Tongrois et les Germains étoient un même peuple très étendu; de sorte que cette distinction, qui pourroit être juste pour ce pays, et se présenter sur des traditions nationales, ne signifie rien pour décider d'un passage d'un auteur romain.

De ces courtes remarques sur notre ancienne histoire, il paroît assez que ce pays, tel qu'il étoit du temps de *César*, étoit le pays des *Eburons*; qu'ayant subi le joug des Romains, ceux-ci, à qui le nom d'Eburons devoit être en horreur, lui auront donné celui de *Tongres* ou de *Tongrois*; que le siège dominant étant ensuite transféré à Liège, on aura repris le nom d'*Eburons* pour ne point conserver le titre d'une ville devenue subalterne, et pour paroître sous un nom qui s'étoit distingué par sa bravoure contre *César*.

Après ces éclaircissements sur l'étendue du territoire des Tongrois, peuple ou *cité des Gaules*, sous la domination des empereurs romains; il ne me reste plus qu'à prouver que la fontaine actuelle de Tongres n'a pas les qualités que *Pline* lui donne. Je n'ai pour cela qu'à répéter ce que j'en ai dit (vol. 2 des *Amusemens*, pag. 232,233), et à quoi M. de *Villenfagne* n'a pas prêté assez d'attention.

Les qualités caractéristiques, où par lesquelles *Pline* a désigné cette fontaine, se réduisent à sept chefs. 1. Qu'elle est remarquable ou abondante: 2. qu'elle jaillit par quantité de bouillons: 3. qu'elle a un goût de fer, qu'on n'aperçoit qu'à la fin de la boisson: 4. qu'elle purge les corps: 5. qu'elle dissipe les fièvres

quantité de bouillons et le goût de fer qui paroît d'abord (comme à celles de Spa, quand elles commencent à se décomposer) au lieu de ne paroître qu'à la fin de la boisson, comme à celles-ci; ces qualités y manquent absolument. Il reste donc vrai et démontré, qu'il n'y a point de source qui soit, avec plus de droit, la représentante de celle décrite par *Pline*, que l'une ou l'autre de celles de Spa; ce que je n'ai cependant décidé nulle part affirmativement, m'étant contenté de déduire de l'observation des unes et des autres que celle actuelle de Tongres, quoique douée de qualités salutaires, n'est point celle de *Pline*; qu'il faut qu'elle soit dégénérée, ou que ce soit l'une ou l'autre de celles de Spa, auxquelles, en tout cas, celle de Tongres doit céder, à raison de leurs vertus vraiment supérieures. Mais à force de discuter cette question, je n'en suis que plus tenté de la regarder comme décidée en faveur de celles de Spa.

La situation de ces fontaines, dans une forêt, seroit-elle une raison pour qu'elles n'eussent pu être connues des Romains? Quoique cette forêt fit partie de celle de l'Ardenne, qui s'étendoit, du temps de *César*, depuis le Rhin jusqu'aux frontières des Rhémois, ne s'y trouvoit-il pas des habitations et des peuples, dominés par de petits rois, nommés dans ses commentaires, et dans cette partie, qui étoit des Eburons, tout comme ailleurs? De quelque longueur que soit une forêt, il peut s'y trouver des habitations qu'elle entoure. Un petit endroit peut y avoir existé, être tombé et rétabli de nouveau. Tout change par toute sorte de révolutions; et quoiqu'on voudroit juger que Spa ne faisoit que commencer en 1577, parce qu'on figura alors à la reine *Marguerite de Valois*, qu'il n'étoit composé que de quelques maisons, on doit conclure plutôt qu'on ne lui représenta tel que pour l'engager à prendre les eaux à Liège, et parce qu'en effet, il n'y avoit pas de logement tel qu'il en auroit fallu pour une reine de Navarre, soeur et fille de rois de France. Car Spa étoit déjà assez considérable pour s'être séparé, quelques ans auparavant, de la communauté de Sart, et faire un Banc à part. On sait encore que la partie de Spa, qui environne la source du Pouhon ne date que de 1327; mais que ce qu'on nomme le *Vieux Spa*, aux environs du ruisseau de Creppe, remonte à une ancienneté dont on n'a aucun renseignement. On sait d'ailleurs que le marquisat de Franchimont, dont Spa fait partie, doit avoir eu des habitations dans des temps très reculés. Ses dîmes sont féodales, distinctes de celles des autres parties du pays, ce qui doit en faire remonter l'origine à une date très reculée. Les restes d'anciennes exploitations de mines et le laitier qu'on y trouve sur diverses hauteurs, témoignent que ce petit pays étoit habité dans des temps auxquels les fourneaux alloient au vent ou aux bras. Les environs de Spa, sont sur la route de Tongres, à Stavelot et Malmedi, et de là sur Trêves; et dans cette route il y a, au delà de Stavelot, des restes de chaussées romaines. Ce sont des raisons de croire que les Romains fréquentèrent tous ces pays, qui faisoient partie de leurs conquêtes. Les défrichements et les habitations s'y seront multipliés à proportion du nombre de soldats, que *César* y aura laissés pour les garder, et des progrès de la population, qui a dû être considérable, avec un meilleur gouvernement, dans l'intervalle d'environ un siècle, depuis son invasion dans ce pays jusqu'au temps que *Pline* a écrit son histoire naturelle.

M. de Villenfagne passe ensuite à la question, s'il y a longtemps qu'on fréquente les eaux de Spa. Il observe que depuis *Pline*, jusqu'en 1541, on n'a fait aucune mention ni de la fontaine de Tongres, ni de celles de Spa; mais ce silence ne prouve point une négation qu'elles fussent fréquentées. *Hubert Thomas* est cet auteur qui a parlé, en 1541, de celle de Tongres, comme d'une fontaine à laquelle les médecins ne reconnoissoient pas l'efficacité que *Pline* en avoit vantée.

M. de Villenfagne doute qu'il n'y ait de l'exagération dans ce qui est dit des vertus et de la vogue des eaux de Spa en 1575; cependant il est connu que *Gilles Limbourg* écrivit sur ces eaux en 1559. *Ambroise Paré* en parle dans ses Oeuvres, imprimées en 1561, comme du meilleur remède dans quelques maladies. On ne peut nier, au défaut des témoignages, qu'elles fussent fréquentées plus anciennement; mais il n'y auroit rien de surprenant qu'elles eussent été connues du temps de *Pline*, et qu'elles fussent tombées dans l'oubli, pendant plusieurs siècles, comme bien d'autres choses dans ces temps de grossièreté et de gouvernements barbares; comme enfin la fontaine de Tongres même y est tombée, que ce soit celle de cette ville ou celles de Spa.

M. de Villenfagne fait de très bonnes observations pour réfuter l'opinion de ceux qui disent que *Henri III*, roi de France, a été boire les eaux de Spa en 1585. L'état de troubles et d'anarchie où étoit son royaume dans ce temps-là, ne devoit pas lui permettre de l'abandonner; et les historiens contemporains n'en parlent pas. Les auteurs des *Délices des Pays-Bas* et du pays de Liège, et quelques autres l'ont dit ; je l'ai répété d'après eux sans défiance: il paroît qu'ils ont été dans l'erreur, et on peut le croire aussi longtemps que ce voyage ne sera pas prouvé. Il est cependant possible qu'*Ambroise Paré*, son chirurgien, qui faisoit grand cas de ces eaux, et dans lequel il avoit une confiance sans bornes, les lui eut conseillées; et une petite absence dictée, peut-être à raison des troubles mêmes du royaume, n'est pas à nier absolument, dès que des auteurs, d'ailleurs dignes de foi, l'ont écrit, sans qu'ils y eussent aucun intérêt.

M. de Villenfagne dit ensuite que le *duc de Parme* et le *duc de Nevers*, sont les seules personnes de qualité qui aient fait le voyage de Spa dans le seizième siècle. Il se pourroit qu'en ne reconnoissant pour personnes de qualité que les souverains, ils seroient les seuls qui y eussent été dans ce temps-là; ce sont les seuls dont nos historiens aient conservé le souvenir; s'il en est venu d'autres dans ces anciens temps, il seroit difficile d'en trouver les preuves, dont je n'ai d'ailleurs pas le loisir de m'occuper dans ce moment.

Ce n'est qu'au commencement du dix-septième siècle qu'elles ont été beaucoup plus fréquentées, non point par des princes souverains, mais par quelques seigneurs de distinction; ce qu'on dit d'après l'ouvrage d'*Ab Heers*, qui outre plusieurs observations excellentes, a écrit quelques particularités curieuses sur les personnes qui ont été prendre les eaux de Spa, particularités négligées ou plutôt ignorées; cependant on peut voir dans la liste des auteurs sur les eaux minérales, qui m'ont servi pour le *Traité des Eaux de Spa*, que l'ouvrage d'*Ab Heers* s'y trouve, de même que sa traduction par feu le Dr. *Chrouet*, et que dans les *observations*, il y en a plusieurs extraites de l'ouvrage de ce célèbre médecin.

Ce qui me surprend le plus, c'est de voir que dans les *Recherches sur Spa*, on me fasse dire que j'assure aussi bien que les Délices des Pays-Bas, et le *P. Fisen*, que *Marguerite de Valois* ait été à Spa; et qu'en copiant l'auteur des anciens *Amusemens de Spa*, je me serois épargné cette méprise. Il est vrai que je mets cette reine dans la liste des grands personnages qui y ont été; mais si *M. de Villenfagne* eut pris la peine de lire ce que j'ai écrit, après l'avoir nommée dans cette liste, il auroit vu que je dis en propres termes, qu'elle but les eaux de Spa à Liège au palais ... qu'elle y tint sa cour pendant six semaines, etc. pag. 205 du 1<sup>er</sup> volume des *Amusemens*.

Et quoique le voyage de cette reine ne fut qu'un prétexte; il ne sera pas déplacé d'observer ici qu'il fournit une preuve de la célébrité et de la vertu connue des eaux de Spa, dès ce temps-là; de leur célébrité, parce que *Monsieur*, en lui donnant le conseil d'aller boire ces eaux, lui rappela qu'il lui avoit vu autrefois un érésipèle au bras, et qu'elle devoit dire que les médecins les lui avoient ordonnées; de leurs vertus, parce qu'en effet elles la garantirent de cette incommodité pendant six ou sept ans<sup>(30)</sup>.

\* \* \*

Cette contestation méritait une réplique: dans le numéro de juillet 1787 de *L'Esprit des Journaux*, de Villenfagne y alla d'un *Supplément aux recherches historiques sur Spa, en réponse aux Observations de M. P.-J. de Limbourg*. Ce dernier repartit dans les numéros de juillet, août et septembre de l'année suivante par des *Observations ultérieures sur les eaux de Tongres et de Spa*, puis par une *Suite des Observations sur les eaux de Tongres et de Spa* et par une *Fin des Observations, etc.* De Villenfagne le réfuta en octobre dans une *Suite du Supplément aux recherches historiques sur Spa*, qui fut rembarée en décembre par de Limbourg dans une *Réponse à la suite du supplément aux recherches sur Spa du baron de Villenfagne*<sup>31</sup>. Le chassé-croisé aurait pu continuer longtemps encore: après son voyage à Tongres en 1787, Jean-Philippe de Limbourg préparait une troisième édition de ses *Amusemens de Spa*; dans une note destinée à cet ouvrage, il consigne qu'il se propose de consacrer une étude spéciale à la source décrite par Pline. Il lui avait dès lors assigné le titre suivant: *Remarques sur l'insigne fontaine de l'antique Cité de Tongres. Ses vertus contre les maladies. Quel étoit le point géographique de son existence au temps de Pline l'ancien, au premier siècle de l'ère chrétienne. Existe-t-elle encore?*<sup>32</sup> Les événements politiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle empêchèrent l'auteur de mener ce travail à bonne fin.

Passé le temps des Révolutions, le calme revint au pays de Liège; mais les années n'avaient pas apaisé la querelle: "A quel endroit attribuer la fontaine de Pline"?

*M. de Villenfagne* ne démordra pas de son avis concernant les eaux de Tongres. Dans la seconde édition de son *Histoire de Spa* parue en 1803, il reprend ses attaques contre l'attribution à Spa de la fontaine de Pline. Jean-Philippe de Limbourg y voit "plutôt une critique contre moi et contre Spa qu'une critique". Il ajoute: "C'est de quoi, après quelques affaires pressantes, je m'occuperai dans peu..."<sup>33</sup>.

Rentré d'émigration quelque temps auparavant, le docteur avait, en effet, repris ses études sur les eaux minérales; son manuscrit, presque achevé, devait être édité sous le titre: *Quelques remarques sur les eaux minérales de Tongres et de Spa relativement à un passage de l'Histoire Naturelle de Pline sur l'une ou l'autre de ces eaux par le docteur Limbourg, membre de plusieurs Sociétés des sciences de l'Europe et du Conseil d'Agriculture, Arts et Commerce du Département de l'Ourte; et associé correspondant de la Société d'Emulation d'Anvers, Département des deux Nèthes. A Liège ...an XII, de la R.F.... 1804. v.s.*

Malheureusement l'âge -il a alors 78 ans - et les infirmités n'ont pas permis que Jean-Philippe de Limbourg mette la dernière main à son ouvrage. "J'ai encore infiniment de matériaux qui ne demanderaient qu'à être arrangés, revus et retouchés. A présent ma vue se perd, ou est perdue"<sup>34</sup>, note-t-il avec mélancolie; quatre ans plus tard, presque aveugle, il constate dans une lettre adressée au docteur Rutten: "Je n'avais pas prévu qu'on pouvait tomber dans l'impossibilité de travailler faute de santé"<sup>35</sup> Il lui restait encore trois ans à vivre...

Son raisonnement quant aux caractéristiques de la fontaine ne manquait pas de pertinence. Toutefois, nous reconnaitrons qu'à l'époque romaine Tongres avait davantage de chances d'être connu que Spa, étant donné l'importance de la petite ville par rapport à un lieu perdu en Ardenne. Le problème de l'attribution de la fontaine à Spa ou à Tongres est demeuré sans solution.

\* \* \*

Au-delà de la dispute entre les partisans des deux fontaines, on pourrait se demander s'il n'y avait pas aussi opposition entre un adepte des Lumières et un membre du clergé ? Jean-Philippe de Limbourg n'était certes pas anticlérical - ses relations avec les autorités diocésaines en témoignent - mais il portait intérêt aux idées du temps.

Serait-ce une confrontation entre l'école des Anciens (affirmer en prenant pour base un texte datant de l'Antiquité) et celle des Modernes (observer sans parti pris, raisonner) ?

Peut-être, au début de la querelle, n'était-ce tout simplement que le souci de chacun des adversaires de défendre des intérêts bien matériels: de Villenfagne avait été reçu chanoine par le chapitre de Tongres en 1777<sup>36</sup> tandis que de Limbourg, actionnaire de la banque des jeux de Spa<sup>37</sup>, recommandait aussi à ses malades de recourir aux eaux minérales de cet endroit.

A. Doms

## NOTES

1. M. DELBOUILLE, *Petite anthologie liégeoise - Choix de textes wallons (XVII<sup>e</sup> s. - XX<sup>e</sup> s.)*, Liège, 1950. Le texte de la satire se trouve dans le *Bulletin de la Société Liégeoise de Littérature Wallonne*, 2<sup>e</sup> série, t. 8, p. 265-288.
  
2. Pour Spa, voir *La connoissance des eaux minérales d'Aix-la-chapelle, de Chau-fontaine et de Spa par leurs véritables principes* de W. CHROUET, Leyde, 1714 - *Principes contenus dans les différentes sources des eaux minérales de Spa* de N. Th LE DROU, Liège, 1752 - *Dissertatio medica inauguralis de aquis spadanis* de Louis DE PRESSEUX, Leyde, 1736 - *Essai sur les eaux minérales ferrugineuses de Spa*, de SANDBERG, Liège et Spa, 1780.
  
3. Marcel FLORKIN, *Médecine et médecins au pays de Liège*, vol. I., Liège, 1954, p. 35-113.
  
4. Le baron de Poellnitz (1692-1775) serait l'auteur de cet ouvrage d'un ton badin destiné à "*ceux qui vont boire ces eaux minérales sur les lieux*" paru en 1734.
  
5. *Les amusemens des eaux de Spa*, seconde édition, revue, corrigée ... par Mr. J.-P. De LIMBOURG, D<sup>r</sup> en Méd. de l'Université de Leyde; de la Soc. Roy. de Londres, de la Soc. Roy. de Médecine de Paris, de la Soc. d'Emulation de Liège, etc. Amsterdam, 1783, Vol. II, p. 229-233.
  
6. *L'Esprit des Journaux François et étrangers* par une société de gens-de-lettres... Mai 1787, tome V, seizième année, p. 255-271. A Paris, chez la veuve Valade; en réalité à Liège chez J. J. Tutot, imprimeur-libraire, en Vinave-d'Isle. On pouvait s'abonner à Bruxelles, en Hollande, à Prague, à Vienne, en Allemagne, à Genève, à Londres, à Paris, à Nancy. A la table des matières le lecteur trouvait: Mélanges, poésies fugitives, académies. séances de diverses sociétés, spectacles à Paris, en Allemagne, en Suède, histoire naturelle, physique, chimie, botanique, médecine chirurgie, agriculture, économie, industrie, commerce, anecdotes, singularités, bibliographie de l'Europe. "La sélection des extraits se réglait sur les idées des Encyclopédiste, à la façon du *Journal encyclopédique*, mais avec moins de franchise" (Francis VANELDEREN). On y trouvait aussi des articles originaux (ce qui est le cas ici).
  
7. D'une famille d'imprimeurs liégeois, il avait obtenu, en 1772, l'autorisation de publier *L'Esprit des Journaux* "sous la condition expresse néanmoins que ledit ouvrage ne renfermera absolument rien qui puisse soit directement, soit indirectement, blesser la religion, l'honnêteté, les moeurs, ni le respect dû aux puissances"; de 1771 à la Révolution, il possède, imprime ou édite à lui seul une dizaine de journaux, soit un tiers de tous ceux qui s'éditent à Liège. Il les diffusait dans toute l'Europe. En 1789-1790, il imprimera les

premiers numéros du *Journal des séances du Congrès de Polleur* et d'autre journaux partisans ou adversaires de l'Heureuse Révolution. Michel HANNOTTE, *Journaux et journalistes au pays de Liège au temps de l'Heureuse Révolution*, in *La plume et le plomb*, Liège, 1989, p. 60.

8. Léon NAVEAU, *Jean-Philippe de Limbourg aux eaux minérales de Tongres* in *Bulletin de la Société des Bibliophiles Liégeois*, vol. VIII, 1908, p. 96-97.

9. L'abbé de Feller avait rompu une lance dans le numéro de janvier 1776 de son *Journal historique et littéraire* en faveur de l'attribution du passage de Pline à la fontaine de Tongres. Léon NAVEAU, *op. cit.*, p. 98.

10. *Idem*, p. 99.

11. Par la prévention de la variole qu'il ne craignit pas de pratiquer au moyen de l'inoculation sur ses propres enfants, Jean-Philippe de Limbourg était bien de ces "médecins des Lumières" dont s'honore le XVIII<sup>e</sup> siècle et le pays de Liège. Cfr. Paul BERTHOLET, *Le médecin theutois Jean-Philippe de Limbourg (1726-1811) et l'inoculation de la variole au pays de Liège*, in *Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. 64, p. 73-85.

12. Léon NAVEAU, *op. cit.*, p.86-93.

13. *Idem*, p. 93.

14. *Esprit des Journaux*, février et mars derniers. [1787]

15.. Le but de leur judicieux auteur est d'éclairer quelques points relatifs à la nature et à l'ancienneté de ces eaux, et ce but est satisfait à quelques égards. Mais la difficulté de lever le voile obscur de tout ce qui date d'un peu loin de nous, semble mériter un examen ultérieur des mêmes objets; et sans doute *M. de Villenfagne* ne désapprouvera pas que je prenne cette tâche: moins pour ce qui m'y touche personnellement que pour l'importance des sujets, et parce qu'ils sont liés à la partie la plus obscure de l'histoire de notre pays.

16. *Pline* fut suffoqué, l'an 79 de notre ère, par les vapeurs du Vésuve. Ainsi son ouvrage date de 17 à 18 siècles; et il y parle des eaux minérales de Tongres, comme très connues; ainsi comme devant être en usage depuis très longtemps.

17. L'auteur des recherches dit que le passage de *Pline* a été tronqué par quelques écrivains liégeois. Le voici comme je l'ai rapporté, sans en rien tronquer; *Amusemens de Spa*. Vol. I, pag. 135 de la deuxième édition.

*Tungri, civitas Galliae fontem habet insignem, pluribus bullis stillantem; ferruginei saporis quod ipsum non nisi in fine potus intelligitur; purgat hic corpora, tersianas febres discutit, calculorumque vitia. Eadem aqua, igne admoto, turbida fit ac postea rubescit.* Hist. Nat. I, 31, c. 2.

18. *De Tungris et Eburonibus aliisque inferioris Germaniae populis*, 1541.

19. Le P. *Foullon* a publié un excellent abrégé de l'Histoire de Liège en 1655. Il a fait aussi une histoire plus détaillée, *Historia Leodiensis*, imprimée en 1735, en 3 volumes; dont les deux premiers seulement sont de lui. Il est mort en 1663. Quant à ce qui concerne les qualités qu'il a trouvées à l'eau de la fontaine de Tongres, qu'on en juge par la façon dont il s'exprime: *Vidi ergo ac gustavi easdem bulles, ac saporem, quae Plinius memorat.* Il a vu et goûté les bouillons; peut-on goûter les bouillons ou les bouteilles qui s'élèvent sur une eau? dit-il qu'il en ait vu en quantité? il y a trouvé la saveur de *Pline*; mais est-ce au commencement ou à la fin de la boisson? il a écrit en historien géographe et point comme naturaliste ou chimiste; on voit qu'il n'y regardoit pas de si près.

20. Il ne sera pas inutile pour aider à cette discussion, de copier de suite tout ce qu'il dit à ce sujet. Après avoir cité le passage de *Pline*, voici comme il s'exprime: *Ostentatur hodie fons proxime muros urbis; quem ajunt esse illum a Plinio celebratum, quamquam paene jam aruerit atque adeo evanuerit omnis vis medica. Ego quidem in Spadanis fontes magis propendo, quos in Tungrorum finibus fuisse dubitari non potest. Et civitatem appellant Latini scriptores, non murorum duntaxat ambitum, sed certis legibus coactam populi multitudinem. Istam vero Spadanis aquis, quam describit Plinius, inesse vim hodie constat.* *Historia ecclesiae Leodiensis*. 2<sup>e</sup> édition, de 1696. Part. I. lib. I. pag. 4. Il avoit dit la même chose dans la 1<sup>re</sup> édition de 1642. Il est mort en 1649.

21. *Eburonum vero civitatem haud admodum nobilem ut testis est Caesar, non procul conflente fluminum Urtae ac Wesae, in monte positam fuisse ferunt eo loco, qui hodieque nomen retinet quatuor passuum millibus ab urbe Leodiensi, in meridiem obversus.* Ibid.

22. *Cativulcus rex mediae partis Eburonum, etc. Comment. I. VI.* Il est clair que chaque moitié étoient des Eburons, et nullement, l'une des Tongrois et l'autre des Eburons.

23. *César*, parlant de Trêves dit; *Hec civitas longe plurimum totius Galliae equitatu valet, magnasque habet copias peditum; Rhenumque ... tangit, etc. de Bell. Gall. I. V.* ce qui ne peut être entendu de la ville de Trêves, située sur la Moselle, mais de la nation, qui s'étendoit jusqu'au Rhin.



24. *Civitas Juhorum socias nobis, etc. Annal. l. XIII.*

25. *Ac nunc Tungri, nunc Germani, vocati, etc. de Pop. Germ.*

26. *Condrusos, Eburones, Caetaesos, Paemanos, qui uno nomine Germani appellantur, etc. de Bell. Gall. l. II.*

27. Cette expression de *César*, *Atuatucam contulit*, m'avoit fait augurer l'existence d'une ville, près du château de ce nom; et la conformité du nom de ce château avec celui du peuple des *Atuatiques*, m'avoit fait conclure que ce peuple étoit celui des dépendances de Tongres, et que la ville étoit Tongres même. Il paroît que la première de ces expressions est une faute des éditeurs de *César*, et que ce doit être *ad varucam* ou *ad vatucam*. (On peut s'en persuader par les remarques insérées dans le *Journal Hist. et Lit.* de Luxembourg, 15 novembre 1783, 1 mars 1784 et 15 février 1787, et dans d'autres ouvrages, particulièrement dans ceux cités de *Hubert Thomas*, note 5, et de *Fisen*, note 7); mais que ce château fut Waroux moderne, ou un autre ancien château qui auroit été nommé *Vatuc*, ou *Varuc* ou *Varoux*, la présomption d'une ville à proximité n'en subsiste pas moins, comme je l'avois auguré (pag. 125 du I vol. des *Amusemens de Spa*). Quant au peuple d'*Atuatiques*, ce n'étoient sûrement pas les Tongrois ou les Eburons; c'étoit un peuple à part, allié aux Nerviens, tous deux défaits par *César* avant les Eburons. (de Bell. Gall. liv. II).

28. Le cabinet d'antiquités formé par MM. Van Muysen avait accueilli des objets et monnaies de toutes sortes recueillis lors de fouilles effectuées à Tongres et aux environs. Cette collection remarquable a été dispersée. Cfr. Léon NAVEAU, *op. cit.*, p.91-92.

29. *Quoniam qui primi Rhenum transgressi nunc Tungri, nunc Germani vocati sint ... fuisse apud eo et Herculem memorant, primumque omnium virorum fortium.* Libr. de Mor. German.

30. *Hist. de Marguerite de Valois, premiere femme de Henri IV*, par M. Mongez.

31. Albin BODY, *Bibliographie spadoise et des eaux minérales du pays de Liège*, Verviers, réédition 1981, p. 163

32. Léon NAVEAU, *op. cit.*, p. 93.

33. Dans une lettre adressée le 19 nivôse an XII (10 janvier 1804) à M. Gaillard, secrétaire général du département de l'Ourthe. Cfr Léon NAVEAU, *op. cit.*, p. 85.

34. *Idem*, p. 85.

35. Philippe de LIMBOURG, *Lettres et mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution liégeoise*, in *Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, t. 14, 1919, p. XXVI.

36. Léon NAVEAU, *op. cit.*, p.97, note 1.

37. Voir à ce sujet Paul BERTHOLET, *Les jeux de hasard à Spa au XVIII<sup>e</sup> siècle*, in *Bulletin de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, vol. LXVI, 1988, p. 5-257.



**Jean-Philippe de Limbourg,**

chevalier du Saint-Empire ;  
baptisé le 19 octobre 1726, à Theux ;  
y décédé le 1<sup>er</sup> février 1811 ;

*Portrait de Jean-Philippe de Limbourg (1726-1811)  
(Coll. Musée de la Ville d'eaux - Spa)*

## *OMBRE ET LUMIERE SUR L'HOTEL D'ORANGE*

### Un visiteur de marque: Emile Vandervelde

Le grand leader socialiste, Emile Vandervelde, avait beaucoup de points communs avec Albert Einstein. Il militait, tout comme lui, pour le pacifisme international, défendait les objecteurs de conscience et abhorrait les marchands de canons.

Autant dire qu'il redoutait, lui aussi, l'arrivée au pouvoir du N.S.D.A.P. en Allemagne. Lorsqu'il apprit qu'Albert Einstein se trouvait à Spa, il lui rendit aussitôt visite et relata dans "Le Peuple" du 4 septembre 1932 leur rencontre dans le "tout petit hôtel à l'orée du bois" à Frahinfaz. Puis dans le n°276 du 2 octobre, pour illustrer une lettre ouverte à son camarade Auguste De Winne, Emile Vandervelde révélait, enfin, une photo d'Albert Einstein à Spa pendant l'été de 1932

Les archives du Peuple furent saisies par les Allemands pendant l'occupation puis enlevées à Berlin.

Après la Victoire, les Russes les auraient récupérées et transférées en Russie. Depuis la chute du Rideau de Fer, la Belgique, par la voie diplomatique, tente de récupérer le bien du Peuple.

Nous livrons ci-après l'essentiel des coupures de presse d'Emile Vandervelde, pleines déjà de cette atmosphère inquiétante, presque prémonitoire, qui précéda la seconde guerre mondiale.

Comme on le verra dans "Pour Auguste De Winne", la situation économique peu florissante avait des consonances troublantes avec celle que nous vivons aujourd'hui.

### LE PEUPLE - 4 septembre 1932

#### Une lettre de Spa par Emile Vandervelde

"Faisant d'un nom propre un nom commun, les Anglais appellent leurs stations thermales des "spas". Rappel du temps où Spa belge était la villégiature par excellence, le rendez-vous des gens du grand monde cosmopolite qui, à l'exemple de Pierre le Grand, y venaient prendre les eaux, ou détendre leurs artères dans des bains carbo-gazeux.

Aujourd'hui, même par ces temps de crise, l'affluence est énorme.

S'il y avait moins de respect pour les traditions parlementaires, M. Renkin eût pu songer, ces temps derniers, à convoquer les Chambres sur les bords du Wayai, plutôt que de la Senne. Nombre de députés et sénateurs eussent été sur place: je crois bien que, depuis trois semaines, le tiers du Parlement y a passé.

*L'INTERNATIONALE DES EAUX*

Beaucoup d'étrangers aussi: des Hollandais et des Allemands surtout; quelques débris, d'année en année, de l'émigration russe; beaucoup de Juifs aussi, des Juifs d'Europe Orientale, de ceux que l'on a pu rencontrer à l'ombre de la Croix, en Pologne ou en Slovaquie, restés fidèles à la lévite noire et à la coiffure nationale, pauvres en apparence, sinon en réalité, qui remplissent les pensions modestes, où l'on mange de la viande "kasher" et demandent des cabines de 2<sup>o</sup> classe à l'établissement des bains.

Bien peu de ces Juifs obscurs se sont doutés, sans doute on su que, durant cette dernière quinzaine, il y avait à Spa, confiné dans une hermétique retraite, le plus illustre, le plus glorieux des fils de leur race, celui que Léon Blum a justement appelé "le plus grand des vivants":

ALBERT EINSTEIN

Un journal de Liège avait signalé sa présence. Je tâchai de le trouver. A la poste, où, chose à noter, le personnel tout entier connaissait son nom, il me fut répondu que l'on n'avait pas son adresse; que je n'avais pas de chance, non plus, de l'obtenir à l'Administration communale, mais que, sans doute, l'un ou l'autre facteur pourrait la donner. Il en fut ainsi et, à la faveur de ce renseignement, je pus aller trouver Einstein, dans le tout petit hôtel à l'orée du bois, où, à l'abri des curiosités gênantes et jalousement gardé, par son hôtesse, contre l'intrusion des photographes et des journalistes, il menait comme à l'ordinaire, sans l'interrompre par de complètes vacances, sa vie de recherches et de méditations:

- Je ne travaille jamais beaucoup d'heures par jour, nous disait-il, mais je travaille tous les jours de l'année.

Et il ajouta: "Avec la préoccupation de ne pas me spécialiser".

Et, en fait, lorsqu'on a la fortune heureuse de passer quelques heures avec cet égal d'un Darwin ou d'un Newton, c'est merveille de voir avec quel intérêt passionné et quelle information précise, il parle de toutes choses qui sembleraient devoir être aussi étrangères que possible à ses préoccupations dominantes: qu'il s'agisse du mouvement sioniste, du congrès mondial contre la guerre, du socialisme, du communisme (dont il est plus éloigné que je le pensais), ou bien encore, des chances que peut avoir (son pronostic n'est pas défavorable) le maintien du régime républicain en Allemagne. (N.D.L.R.: il s'agit de la République de Weimar)

Mais ceci, bien entendu, n'est pas une interview. Je ne pourrais reproduire les choses les plus intéressantes qu'il m'a dites qu'en trahissant son désir de ne pas les voir publiées.

LA SANCTIFICATION DU CASINO

A côté d'Einstein, qui vient à Spa pour continuer à y travailler, d'un Pirenne qui, dans sa villa de Sart, avec sous ses yeux la grande Fagne, achève, chaque année, quelque livre - il terminait, l'an dernier, son "Histoire de Belgique" - il y a, autour du Casino et de l'Etablissement des Bains ou du Pouhon, la foule de ceux qui se soignent et qui s'amuse, en tâchant de combiner le soignage et l'amusement.

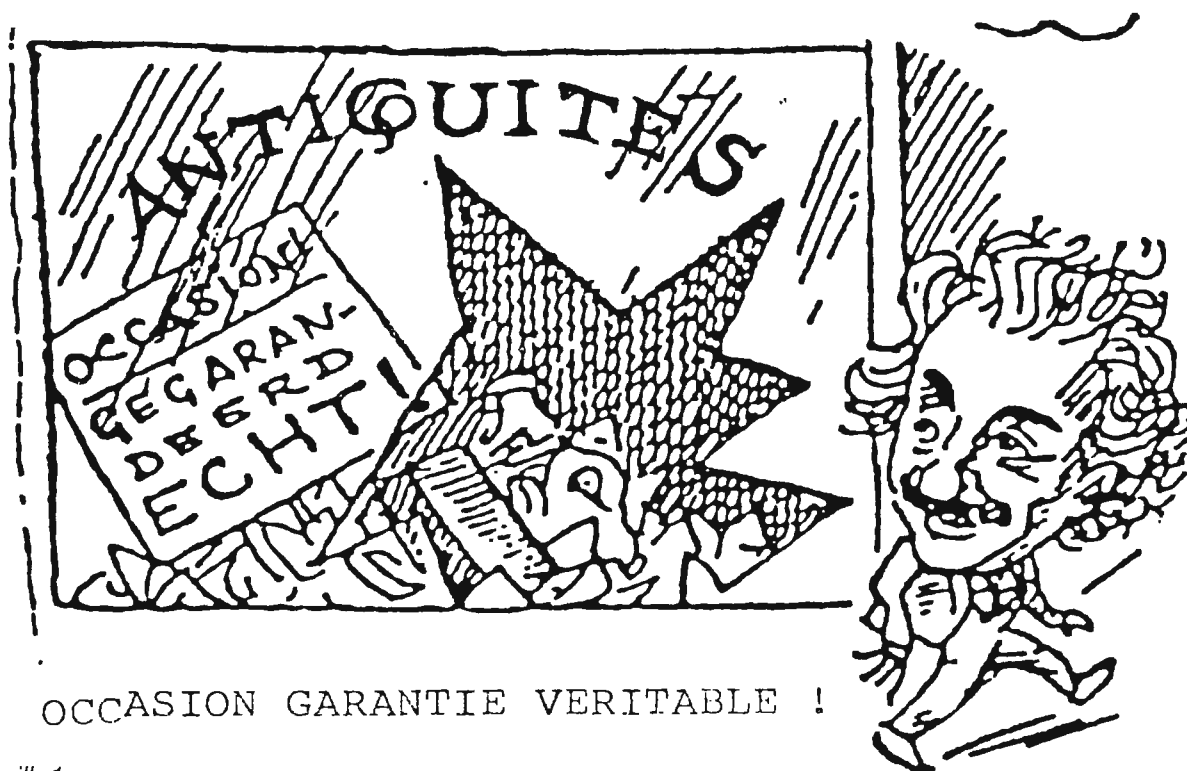
L'Administration, d'ailleurs, avec une persévérance avisée, fait de grands efforts pour attirer cette foule.

Grâce à la bienveillante tolérance d'un gouvernement, qui fait tout ce qui dépend de lui pour que la loi sur les jeux et la loi sur l'alcool restent, en faveur de certaines catégories, la lettre morte (j'ai, pour ce qui concerne l'alcool, constaté de visu des faits de non-application tout à fait scandaleux au cours de nos promenades en Ardenne), le Casino ouvre toutes grandes, *de compte à demi avec le fisc*, les portes de ses salons aux amateurs de roulette ou de baccarat."

Emile Vandervelde

Dessiné par Ton van Tast dans le Haagse Post (La Haye):

"Le Professeur Einstein fracassant les vieilles théories"



*Rapport de police au sujet du séjour d'Einstein à Spa en août 1932 (Catalogue n°156)*

Ministère de la Justice, Sûreté publique, Office des Etrangers, dossier n°A60.189.

VILLE DE SPA  
Commissariat de Police  
N°678/2018

Transmis à Monsieur l'Administrateur de la  
Sûreté publique, Bruxelles.  
Spa, le 6 septembre 1932.  
Le Commissaire de Police.

*RAPPORT*

L'an mil neuf cent trente deux, le six du mois de Septembre.

Nous, Antoine, Mathieu, adjoint au Commissaire de Police de la ville de Spa, dûment délégué par ce magistrat aux fins des présentes exposons qu'il résulte de renseignements recueillis auprès du nommé *Minet*, Waldor, facteur des postes à Spa que le professeur *Einstein* dont question dans la pièce reprise en marge se trouvait le 15 août à l'Hôtel Jamar à Frahinfaz territoire de la *Commune de Theux*.

Par téléphone, ce jour à 11h30 le nommé Jamar, propriétaire de l'Hôtel susdit nous déclare que le précité Einstein a quitté son hôtel le 29 août écoulé et qu'il y était entré le 12 du même mois.

Dont acte, à Spa ce 6.9.32.

*Dans la marge*: Devoir rempli en exécution de la dépêche n°A60189/E du 3.9.1932 de Monsieur le Directeur de la Sûreté publique.

C'est le 3 septembre, donc assez tardivement que la Sûreté publique s'informe auprès du Commissariat de Police de Spa sur le séjour d'Albert Einstein à Frahinfaz; étrangement l'hôtelier Jamar signala sa présence chez lui à partir du 12 août alors que Walther Mayer lui écrit déjà de Caputh le 9 août 1932.

LE PEUPLE - 2 octobre 1932

Pour Auguste Dewinne

par Emile Vandervelde

"Tant il est vrai que la pensée est incommunicable, même entre gens qui s'aiment..."

"Ce mot de Baudelaire m'est revenu à la mémoire en lisant le dernier article d'Auguste Dewinne: "Réformisme et Révolution".

Voyons, mon cher Auguste: nous sommes des amis de quarante années. Il n'y a pas très loin d'un demi-siècle que nous militons ensemble dans le P.O.B. Tu as été, pendant trois ans, mon collaborateur direct. Aux pires moments, pendant la guerre, nous avons travaillé ensemble.

Comment peux-tu croire, dès lors, que je sois rallié à cette opinion "qu'il faut abandonner l'action réformiste et dire que la seule chose qui importe encore ce sont les méthodes révolutionnaires"?

Ma pensée, simplement - et je me demande si elle peut être différente d'avec la tienne? - c'est qu'il y a des périodes où l'action dite réformiste apporte à la classe ouvrière des résultats substantiels, d'autres, au contraire où elle ne "rend" pas, où elle ne peut "rendre" par le fait de la situation économique.

Il faut lire dans le dernier numéro de l'"Avenir Social" (juin-juillet 1932) le très intéressant article où A. Rossi rappelle avec des actions suggestives, qu'en 1852, Marx et Engels annonçaient la catastrophe et la révolution "tout de suite", c'est-à-dire dans six à huit mois; et que, depuis, à chaque grande crise, des socialistes ont annoncé que, cette fois, ce serait la dernière.

A dire vrai, pour ce qui concerne la crise mondiale actuelle, je ne crois pas que les symptômes de reprise qui se manifestent de divers côtés, n'aient pas de fondement objectif et soient dus, simplement, à la spéculation et aux manoeuvres politiques des capitalistes américains.

Mais, d'autre part, j'ai la ferme conviction, et combien d'autres la partagent, que le régime capitaliste est en train de se détruire lui-même; que, de crise en crise, il s'achemine vers sa fin; que, par contre, un nouveau monde est en train de naître.

Mais aujourd'hui, mon cher Auguste, qu'il y a crise partout, que, partout, les finances publiques sont dans un état lamentable, qu'en Belgique, notamment, nous nous trouvons devant un trou de trois milliards, devant un budget qui, si l'on n'y avise, sera plus déficitaire encore en 1933 qu'en 1932 et 1931, devant des entreprises où la marge des profits, dans la majorité des cas, est tombée à rien ou moins que rien, crois-tu que nous puissions honnêtement et sans aller de gaieté de coeur au devant des pires déceptions, dire aux travailleurs qu'une participation des socialistes au gouvernement, en collaboration avec les partis bourgeois, suffirait à changer la face des choses et permettrait, comme ce fut le cas en 1919, d'engranger, à nouveau, une ample moisson de réformes?

Enfin, pour ce qui est des réformes, c'est encore, dans un certain sens, faire du "réformisme" que de lutter, même par d'autres moyens que des moyens légaux, pour les défendre et les arracher aux classes maîtresses: la bourgeoisie belge, en 1886, ou en 1902, et a su quelque chose.

Et tout de même, tu ne crois pas - lorsque j'emploie le mot Révolution dans le sens où l'entendait Lassalle et aussi Marx - que je songe à substituer à nos méthodes traditionnelles de lutte, une politique blanquiste de coups de force ou de violence systématisée, dont le moindre défaut serait

de faire tuer inutilement quelques pauvres bougres et de fournir aux "hommes d'ordre" l'occasion d'un triomphe sanglant.

J'ai lu ton article à Zurich, pendant la séance du B.S.I., où, par une coïncidence singulière, l'on discutait d'une série de questions qui, à l'heure présente, se posent d'une manière terriblement actuelle, devant l'opinion socialiste:

"Si la guerre éclatait néanmoins", que ferait l'Internationale? La démocratie socialiste, en présence des ravages du fascisme, des coups de force des partis réactionnaires, de la négation brutale des libertés et des droits politiques, partout où la bourgeoisie se sent menacée, peut-elle compter, en tous pays, sur les "méthodes démocratiques", pour assurer sa prise du pouvoir?

Par quels moyens, enfin, rétablir l'unité ouvrière, qui, dans la situation présente de l'Europe et du Monde, apparaît de plus en plus comme la plus urgente et la plus impérieuse des nécessités?"

par contre, un monde nouveau est



Emile Vandervelde et Einstein à Spa pendant l'été de 1932.  
en train de naître ; bref — et je

ill. 2

### La montée du nazisme d'août 1932 à janvier 1933 en Allemagne

Pendant le mois d'août 1932, l'Allemagne s'enfonça dans la crise et les débats au Reichstag tournaient à la mascarade. Intrigues, rumeurs, magouilles, complots impliquaient tous les partis. Dans l'affaire de Potempa, le tribunal de Beuhlen condamna le 22 août les cinq meurtriers du



communiste Conrad Pietrzuch à la peine capitale. Hitler prit leur défense et commença des manifestations à Beuhlen au palais de justice, alors que la pauvre victime avait été massacrée à coups de pieds. Le gouvernement von Papen, par crainte de troubles, commua la peine en réclusion à vie, ce qui constitua une grave erreur, au moment où il aurait fallu une reprise en main.

Le 30 août, lors de l'assemblée législative, le N.S.D.A.P. mit le pied à l'étrier du pouvoir de façon inattendue: Hermann Göring fut élu président du Reichstag avec l'appui du Parti populaire bavarois et du Parti du Centre. Par surcroît, le 12 septembre, les nazis renversèrent le gouvernement von Papen en votant avec les communistes (leurs pires ennemis) une motion de censure qu'ils avaient déposée, et on fixa ainsi de nouvelles élections au 6 novembre. Comme on s'y attendait, les brutalités des nazis n'avaient pas été oubliées, et leur furent néfastes, tandis que les communistes enregistraient des gains substantiels. Toutes les tentatives de von Papen pour former un nouveau gouvernement restèrent sans suite. Hitler, déjà, réclamait tous les pouvoirs alors que son parti n'avait obtenu que 33 % des suffrages exprimés contre 37 % aux dernières élections de juillet.

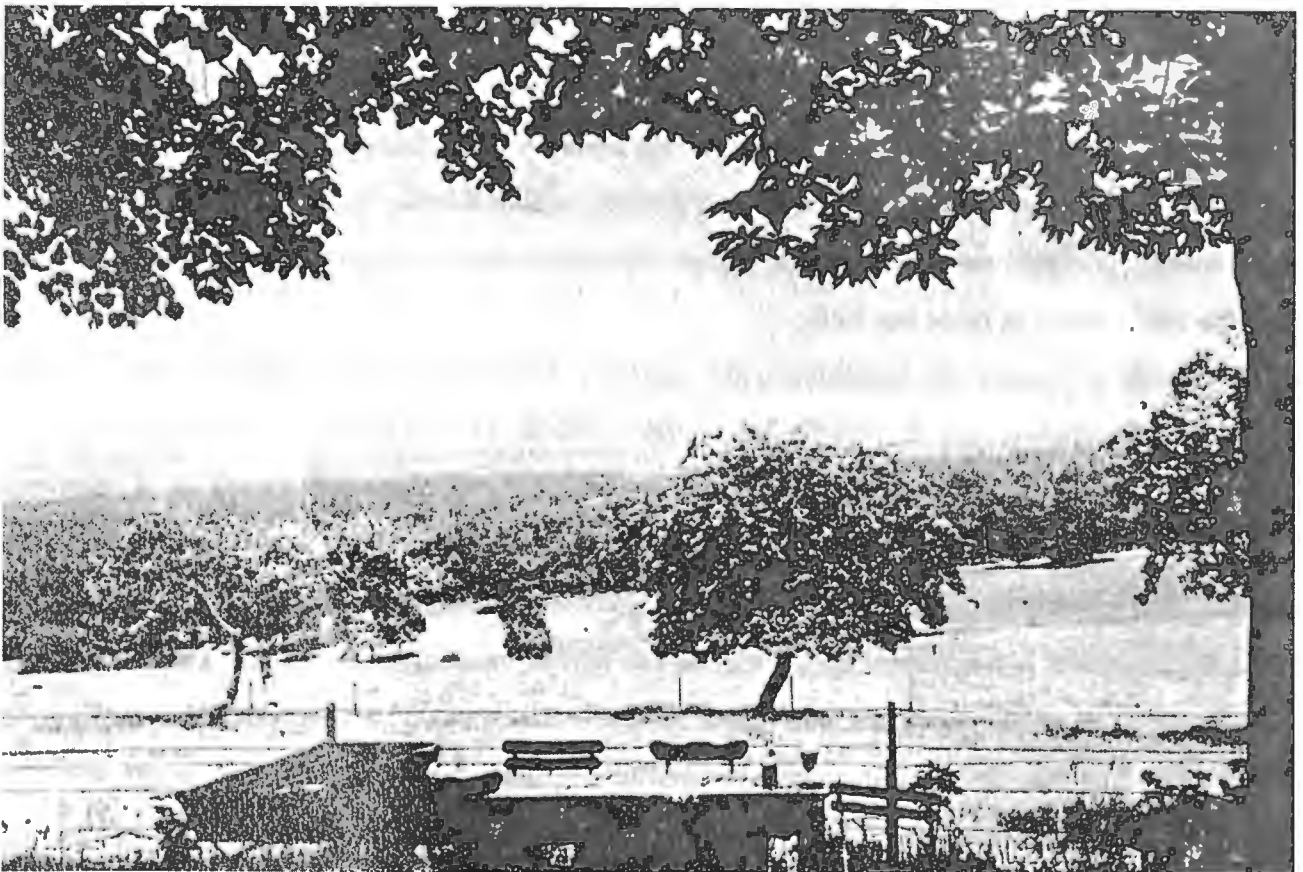
Pour tenter d'en sortir, le président Hindenburg nomma le général-ministre Kurt von Schleicher chancelier du Reich. Nouvel échec, retour de von Papen, aussitôt torpillé par von Schleicher! Mais le châtelain de Wallerfangen ne s'avouait jamais vaincu; c'était un diplomate rusé, qui n'avait pas plus de scrupules que von Schleicher. Une rivalité sournoise existait entre les deux hommes que l'ambition du pouvoir opposait.

Hitler, redoutable négociateur, qui connaissait tout de cette situation, attendait son heure. Or, von Papen eut l'idée d'établir un contact avec l'influent Kurt von Schröder, banquier à Cologne et membre du Herrenklub. Ce club des magnats des finances et de l'industrie comptait beaucoup de membres qui voyaient en Hitler l'homme providentiel capable d'établir un rempart contre le danger communiste, puisque cela ressortait déjà depuis 1923 dans tous les chapitres de son indigeste Mein Kampf, tout comme sa haine des Juifs.

Dans le courant de novembre 1932, certains d'entre eux avaient envoyé une lettre au président Hindenburg, qui le pressait de confier à Hitler la formation d'un gouvernement. En particulier, un autre financier, Horace Hjalmar Schacht, que l'on avait vu à la Conférence diplomatique à Spa en 1920 parmi la délégation allemande, avait lui-même pioché ferme dans le beau monde pour couvrir de signatures cette missive pour le salut de l'Allemagne. Kurt von Schröder accepta d'organiser la rencontre Papen/Hitler en son bureau, rencontre au cours de laquelle le Führer vida d'abord son sac de reproches, puis établit avec von Papen une base acceptable de négociations. Hitler, pour une fois, devint d'autant plus réceptif que la caisse du N.S.D.A.P. fut bientôt renflouée par les magnats du Herrenklub. C'est ce qui fait dire sans doute à Albert Einstein que les industriels "pavaient le chemin du pouvoir" pour Adolf Hitler.



ill. 3



ill. 4

Tenu au courant des tractations de son rival, le chancelier von Schleicher sentit certainement sa fin venir, car il savait que "Franzle" jouissait de l'amitié du président. Mais en fin de compte, von Papen n'emporta qu'une victoire à la Pyrrhus. Hitler imposa à von Papen l'inverse des prétentions que celui-ci comptait obtenir dans un gouvernement de coalition: von Papen ne serait que vice-chancelier alors que le chef du N.S.D.A.P., en plus d'être chancelier exigeait d'être commissaire du Reich et de Prusse, mais sur ce dernier point, le président Hindenburg ne céda pas. De lassitude, le vieux maréchal, âgé de 85 ans, avala le breuvage amer; il ne lui restait plus que "le devoir désagréable" d'élever le "caporal-bohémien", comme il disait, au titre honorable de chancelier du Reich. La prestation de mensonge eut lieu le 30 janvier 1933 pour le malheur de l'Allemagne et du monde.

### **Albert Einstein après le refuge de Spa**

Albert Einstein rentra en Allemagne après le 29 août 1932, date de son départ de Frahnfanz signalée par l'hôtelier Jamar. Le rendez-vous avec Abraham Flexner eut lieu comme prévu à la fin du mois de septembre à Caputh.

La montée du nazisme aida certainement Flexner dans sa démarche, car il convainquit sans peine Albert Einstein de rejoindre Princeton dès qu'il aurait terminé ses cours à Pasadena. Il se ménagea cependant la possibilité de revenir de temps à autre enseigner au Wilhelm Institut, mais dès que les nazis arrivèrent au pouvoir en 1933, l'interdiction faite aux Juifs de professer empêcha cette latitude.

La famille Einstein s'embarqua à Anvers le 12 décembre 1932 pour le Nouveau Monde, et lorsque Hitler devint chancelier, elle se trouvait déjà installée en Californie.

Il ne faudrait cependant pas croire qu'Albert Einstein était attendu aux Etats-Unis les bras ouverts. Ainsi, déjà en 1931, une association féministe lui avait reproché, à tort d'ailleurs, d'éprouver trop de sympathie pour le marxisme, et pire encore, son pacifisme.

Dans le milieu artistique, l'herméticité de ses grandes découvertes semblait cacher des mystères angoissants. Par exemple, en 1931, le compositeur Herman Hupfeld, sensibilisé par les théories de ce génie des temps modernes, écrivit une chanson à succès qui reflétait ses inquiétudes. Elle avait pour titre: A mesure que le temps passe: "Ce jour, ce siècle que nous vivons motive des craintes avec la vitesse, les nouvelles inventions et la quatrième dimension. Nous sommes déjà quelque peu fatigué de la théorie de Monsieur Einstein. Nous devons donc retomber les pieds sur terre de temps en temps, nous détendre et relâcher la pression. Peu importe le progrès ou ce qui peut être encore inventé."

De retour en Europe dès mars 1933, Albert Einstein apprit sur l'océan avec consternation les violences faites aux Juifs par les Allemands à travers tout le Reich (1). Il était donc impossible pour sa sécurité de séjourner encore à Berlin.

Cette fois, c'est à Coq-sur-Mer qu'Albert Einstein et son épouse s'installèrent à la "Villa Savoyarde" jusqu'en septembre 1933. Il y avait là sa secrétaire, Hélène Dukas et dans un autre hôtel son fidèle collaborateur Walther Mayer.

Lorsque nos souverains Albert et Elisabeth apprirent la présence sur le territoire national de leur ami de longue date, ils s'occupèrent de lui assurer une protection efficace autant que discrète, car de sérieuses menaces pesaient sur la personne d'Albert Einstein.

Le défilé des émigrants, des amis, des scientifiques et des philosophes ne cessa jamais durant ces quelques mois, transformant le Coq en une sorte de nouveau refuge pour la liberté de penser, loin des entraves teutonnes.

C'est ainsi qu'apparut dans la douillette station balnéaire le professeur Maurice Lecat, de l'Université catholique de Louvain, dans le but d'y rencontrer Albert Einstein. Le contact eut lieu le 18 avril 1933. Antimilitariste par nature, Maurice Lecat était aussi adepte inconditionnel de la nouvelle physique et de la philosophie du grand savant. Cet éminent louvaniste et son épouse Simone Pierlot eurent quatre enfants, dont Albert, troisième fils, qui consacra de longues années à reconstituer l'oeuvre pacifiste de son père.

Achevé en 1995, l'ouvrage de Monsieur Albert Lecat: "*Contribution à l'histoire de la lutte antimilitariste de l'entre-deux-guerres en Belgique*", a sauvé de l'oubli la lutte désintéressée des objecteurs de conscience pour que le monde vive en paix. Ils avaient pour guide le Juif Albert Einstein, qui avait pour ennemi l'antéchrist de Braunau-sur-Inn.

Nous devons à cet auteur la sauvegarde de quelques documents et photographies à propos de la rencontre entre Albert Einstein et Emile Vandervelde à Spa en 1932, qu'il nous a permis de publier. Nous avons cru utile d'extraire de cet ouvrage l'essentiel de la correspondance des archives de son père, qui retrace une facette mal connue du dernier séjour d'Albert Einstein au Coq jusqu'à sa fuite vers l'Angleterre.

(1) Le camp de concentration de Dachau était ouvert depuis le 22 mars 1933.

### **Ultime refuge du Coq-sur-Mer**

Mais, ô! Surprise, au fil des pages d'un guide touristique du Coq, les spadois en villégiature qui apprécient la douceur des dunes, sont fiers d'y lire ceci: "Avenue Jean d'Ardenne":

tierces: 6. de même que les vices de la pierre: 7. qu'en l'exposant au feu elle se trouble et finit par devenir rouge. C'est la traduction abrégée de ce passage, note 4°.

Les trois premières qualités tombent sous les sens. Quant à la première, la fontaine de Tongres coule abondamment, de même que plusieurs de celles de Spa. Sur la 2°. j'ai dit que la source actuelle de Tongres sourd d'une manière calme, tellement que l'ayant observée pendant plus d'une demi-heure, je n'y ai pas vu de bouillons. Les sources de Spa en donnent continuellement. Sur la 3°. j'ai dit que celle-là a un petit goût de fer qui paroît d'abord, j'entends dès l'instant qu'on en boit. Le goût de celles de Spa est différent; les unes ont d'abord un goût douceâtre, les autres l'ont vif, piquant, aigrelet, et un goût de fer à la fin de la boisson. Il est donc certain que la fontaine actuelle de Tongres n'a pas les caractères de celle de *Pline*. Celles de Spa, qui leur sont supérieures à d'autres égards, possèdent éminemment ces qualités.

Les trois qualités suivantes concernent les vertus médicales de la fontaine de Tongres. La comparaison ne sera pas contraire encore à celles de Spa. Il n'y a pas de fontaine qui ne puisse avoir de panégyristes, parce qu'il n'y en a pas qui ne puisse, ou par elle-même, ou par des moyens accessoires, avoir paru utile dans diverses maladies. Toute eau prise dans certaines circonstances ou prise en quantité, suivant les usages anciens, a pu être purgative, a pu dissiper la fièvre et les vices de la pierre.

Mais certainement, ni l'eau de Tongres, ni celles de Spa, ni aucune autre du même genre, ne sont point proprement purgatives; elles ne le sont que par accident, et elles le sont toutes dans des circonstances particulières.

*Pline* a pu entendre, par le mot *purgat*, une *dépuration*, et la même incertitude subsiste, sur cet effet. Mais les preuves de la dépuration, par les eaux de Spa, ne le cèdent à aucunes.

On en dira autant de la guérison des fièvres tierces, dont ni l'eau de Tongres, ni celles de Spa, ne peuvent passer pour le remède proprement dit. Elles n'y aident que dans des cas particuliers, ou en secondant l'opération d'autres remèdes.

Quant aux vices de la pierre, quoique les eaux de Spa, ne soient pas le fondant de cette concrétion morbifique, le plus actif ou le plus puissant, elles concourent au succès d'autres remèdes; et il y a beaucoup d'exemples non équivoques de leurs vertus contre les maladies qui en dépendent, et particulièrement pour l'expulsion de sable et de petites pierres.

Enfin, il n'y a point d'eau minérale, dont les vertus aient un département plus étendu, et dont la réputation soit mieux établie que de celles de Spa, relativement aux qualités médicales mêmes, données par l'auteur romain à la fontaine de Tongres.

Le 7° chef tient à la chimie; l'eau de Tongres se trouble au feu et devient rouge. Celles de Spa pareillement; et sûrement d'autant plus qu'elles sont plus chargées de fer que celle de Tongres.

Les eaux de Spa, ont donc éminemment toutes les qualités de la fontaine décrite par *Pline*; celle de Tongres ne les a pas toutes, et celles, dont elle jouit, ne sont qu'à un degré inférieur. La nombreuse

LE PEUPLE, 22.3.1933, p. 3.

### Une protestation de toutes les églises américaines contre les persécutions juives en Allemagne

On mande de New-York à l'agence Reuter :

Au nom de tous les chrétiens des Etats-Unis et avec l'approbation de l'évêque anglican de New-York, le Conseil fédéral des églises d'Amérique vient de publier une protestation énergique contre les persécutions dont sont victimes les juifs en Allemagne.

On signale, d'autre part, qu'au cours d'une réunion, qui a eu lieu hier soir, les communautés juives de New-York ont décidé d'intervenir auprès du gouvernement fédéral pour qu'il proteste auprès du gouvernement allemand contre la barbarie médiévale dont leurs coreligionnaires sont victimes sous le régime hitlérien.

### LA CAMPAGNE JUIVE EN FAVEUR DU BOYCOTTAGE DES PRODUITS ALLEMANDS

On sait, d'autre part, que les juifs organisent partout, en Amérique et en Europe, le boycottage des produits allemands. Leur campagne est particulièrement active à Anvers, en Hollande et en Pologne. Dans un café-concert d'Amsterdam, où des musiciens allemands se faisaient entendre, les protestations du public ont forcé le directeur de faire la promesse qu'il n'engagerait plus d'artistes allemands. A Amsterdam également, le public a empêché la projection du film de Eugenberg « Morgenrot ».

### LES AVOCATS JUIFS NE POURRONT PLUS PLAIDER A BERLIN

Le procureur de l'arrondissement judiciaire de Berlin a décrété qu'à l'avenir les avocats juifs ne pourraient plus plaider à Berlin dans les procès criminels.

## L'AVENIR DE LA BELGIQUE

### ADOLPHE HITLER CROIT PROFONDEMENT EN LA TOUTE-PUISSANCE DE DIEU

« Nous voulons agir, travailler, nous accorder fraternellement, lutter en commun pour qu'un jour l'heure vienne où nous puissions paraître devant le Seigneur et osons le prier.

« Seigneur, tu vois, nous avons changé! Le peuple allemand n'est plus celui du déshonneur, du découragement et du manque de foi. Non, Seigneur, le peuple allemand est redevenu fort dans son esprit, sa volonté, son endurance, fort dans l'acceptation de tous les sacrifices. Seigneur, nous ne l'abandonnons pas. Daigne alors bénir notre combat pour la liberté et par conséquent notre peuple et notre patrie allemande! »

1<sup>er</sup> mai 1933, Berlin.

« Notre peuple n'a pas besoin de chefs parlementaires, mais de chefs qui sont décidés à faire triompher ce qu'ils reconnaissent comme juste devant Dieu, le monde et leur conscience. »

Discours de Munich, 27 avril 1933.

« Le respect des grands hommes doit être à nouveau inculqué à la jeunesse comme un héritage sacré. »

Discours devant le Reichstag, 23 mars 1933.

« Qui est lui-même esclave des besoins matériels les plus primitifs ne peut à la longue être le maître des esclaves nés. Qui est lui-même indiscipliné ne deviendra jamais chef d'une humanité qui recherche intérieurement un point d'appui ferme. »

Discours aux étudiants allemands, 7 février 1934.

... "Nous empruntons d'abord l'avenue Jean d'Ardenne. Jean d'Ardenne était l'homme qui en 1888, a écrit avec beaucoup d'enthousiasme sur l'avenir du Coq dans son "Guide descriptif de la côte de Flandre".

Immédiatement, à droite nous prenons l'avenue Shakespeare et tombons sur la villa "Savoyarde" où le professeur Albert Einstein, le fondateur de la relativité a séjourné pendant six mois." Et dans la liste des propriétaires des premières résidences du hameau, on note: "Châlet de Léon Dommartin" alias Jean d'Ardenne.

(Communication aimable de Monsieur H. Van der Bracht, bibliothécaire, de Haan.)

A peine installé au Coq, Albert Einstein subissait une violente attaque tendancieuse de l'Académie des Sciences de Prusse déjà nazifiée à laquelle il répondit en des termes cinglants pour le nouveau gouvernement Hitler-Papen et dont voici l'essentiel de l'affaire:

Extrait de l'ouvrage d'Albert Einstein: "Comment je vois le Monde",

Bibliothèque de Philosophie scientifique, Flammarion, 1934, pp. 110 à 118.

*Correspondance avec l'Académie des Sciences de Prusse*

*Déclaration de l'Académie à l'égard d'Einstein,*

*le 1er avril 1933.*

L'Académie des Sciences de Prusse a pris connaissance, par les journaux, avec indignation de la participation d'Albert Einstein aux campagnes menées en France et en Amérique, contre les soi-disant atrocités en Allemagne. Elle a aussitôt exigé de lui des explications. Entre temps, Einstein a donné sa démission de l'Académie en donnant comme raison qu'il ne peut plus servir l'Etat de Prusse sous le gouvernement actuel. Comme il est citoyen suisse, il paraît aussi avoir l'intention de cesser d'être ressortissant prussien, qualité qu'il a obtenue en 1913 simplement en raison de son admission à l'Académie comme membre ordinaire, pour en faire sa fonction principale.

L'Académie des Sciences de Prusse ressent une impression d'autant plus pénible de la participation d'Einstein à l'agitation étrangère qu'elle et ses membres se sentent, depuis de longues années, des plus étroitement liés à l'Etat Prussien et, avec toute la réserve qui leur est rigoureusement imposée, soutiennent et conservent toujours dans les questions politiques l'idée nationale. Pour cette raison, l'Académie n'a aucune raison de regretter le départ d'Einstein.

Réponse d'Albert Einstein à la Déclaration de l'Académie de Prusse du 1er avril

*Le Coq, près d'Ostende, le 5 avril 1933.*

*A l'Académie des Sciences de Prusse.*

J'ai appris d'une source tout à fait sûre, que l'Académie des Sciences a parlé, dans une déclaration officielle, d'une "participation d'Albert Einstein à la campagne menée en France et en Amérique contre les soi-disant atrocités allemandes".

Je déclare par la présente que je n'ai jamais participé à une campagne de ce genre, et je dois ajouter que je n'ai jamais vu nulle part, en général, de manifestation de cette nature. En tout et pour tout, on s'est contenté de reproduire et de commenter les dispositions et manifestations officielles des membres responsables du gouvernement allemand ainsi que le programme concernant la ruine des juifs allemands dans le domaine économique.

Les déclarations que j'ai remises à la presse visent ma démission de l'Académie et mon intention de renoncer à mes droits de citoyen prussien; j'ai donné comme raison que je ne veux pas vivre dans un pays dans lequel il n'est pas assuré aux individus l'égalité des droits devant la loi, ainsi que la liberté de parole et d'enseignement.

En outre, j'ai expliqué l'état actuel de l'Allemagne comme un état d'aberration mentale des masses et j'ai dit aussi quelque chose sur les causes de cette maladie.

Dans un écrit que j'ai remis, aux fins de propager, à la Ligue internationale pour la lutte contre l'antisémitisme et qui n'était point du tout destiné à la presse, j'ai demandé à tous les gens sensés et restés encore fidèles aux idéals d'une civilisation menacée, de s'appliquer énergiquement à éviter que cette psychose des masses qui se manifeste d'une manière si terrible en Allemagne ne s'étende pas davantage.

Il aurait été facile à l'Académie de se procurer le texte exact de mes déclarations avant de s'exprimer à mon égard comme elle l'a fait. La presse allemande a reproduit mes explications d'une façon tendancieuse, mais il n'est pas possible d'attendre autre chose d'une presse muselée comme elle l'est actuellement.

Je me déclare responsable du moindre mot que j'ai publié. Mais, d'autre part, j'attends de l'Académie, puisqu'elle s'est déjà associée à ma diffamation devant le public allemand, qu'elle porte ma déclaration à la connaissance de ses membres, ainsi que du public allemand devant lequel j'ai été calomnié.

Albert Einstein.





*ill. 5 - Albert et Maurice Lecat en 1950*



*ill. 6 - Albert Einstein et Alfons Blomme à Coq-sur-Mer, 1933*

**Quelques extraits épistolaires de Maurice Lecat au sujet d'Albert Einstein**

à Simone Pierlot.  
Décousu! En hâte!

Hôtel des Dunes, Coq-sur-Mer,  
mercredi 19.IV.33, midi 1/2

Chère Simone,

J'aurais bien 50 pages à écrire, mais je te raconterai le tout. Einstein (je te l'ai télégraphié) est venu me chercher à l'hôtel. Je n'y étais pas. Il a attendu 5 minutes, pendant qu'une servante était allée à ma recherche à bicyclette... Alors Einstein est allé sur la digue et, m'ayant aperçu, de loin, il m'a tendu les deux bras!!! Nous nous sommes promenés durant 1 h 1/4. Il a parlé français, assez difficilement et avec un très fort accent. Je l'ai prié alors de parler allemand, ce qu'il a fait et j'ai, en général, assez bien compris. Quand il voyait que je ne comprenais pas bien, il répétait en français, très patiemment. Simplicité! Cordialité! Il a été pourchassé pendant 3 jours par les journalistes et par le Ciné Pathé! Son assistant, le professeur Mayer, de Vienne, - auquel j'avais causé auparavant durant 3/4 heure - m'a dit qu'"Einstein me recevrait très volontiers". Il y a donc eu mieux, puisque c'est Einstein qui est venu me chercher!

On a dit - certains! que ne dit-on pas?! - qu'Einstein était communisant. C'est le contraire! Il condamne la révolution russe plus encore que la dictature italienne et il met la révolution allemande dans le même sac que la russe. Il ne cache pas sa tristesse de constater la veulerie de la grande majorité des intellectuels allemands. (...)

Maurice Lecat

-----  
Lettre de Maurice Lecat à propos de l'objection de conscience, d'Albert Einstein et d'Emile Vandervelde à Spa en 1932

au citoyen W. Van Remoortel.  
avocat, ancien député (?),  
en hâte.

Herent, samedi 15.VII.1933

Monsieur,

J'ai eu la bonne fortune d'entendre le discours, éloquent et en général persuasif, que vous avez prononcé hier à la Maison des Huit Heures. (Il y a treize ans, j'avais assisté à votre talentueuse défense de la Belgique).

La plupart des orateurs de ce meeting furent en dessous de tout.

1) Le Président - un beau garçon, pas très cultivé - a cru bon d'attaquer E. Vandervelde - absent - un homme que moi, catholique, j'admire et considère comme un grand bienfaiteur, auquel tous les

socialistes au moins devraient témoigner la plus vive reconnaissance - en dépit de légitimes divergences de vue.

C'est une profonde injustice d'oublier qu'il a consacré sa vie au bien de la classe laborieuse. Quant à l'objection de conscience, Vandervelde s'est prononcé en sa faveur publiquement et à diverses reprises voici treize mois. Il s'était rallié à cette thèse, dans une fort belle lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, un peu avant son entretien avec Einstein (à Spa).

Il est assez piquant qu'un catholique doive maintenant prendre la défense d'un chef socialiste contre la meute des "socialistes" (?) qu'il a formés!

Que dire de la stupide allusion aux prières récitées dans les assemblées tenues par les chrétiens?! Cette allusion est bien digne d'un primaire! Les trois doctorats que j'ai faits à l'Université de Bruxelles n'ont pas apporté un seul argument sérieux contre la religion catholique.

(....)

Maurice Lecat

-----

La tête du professeur Einstein est mise à prix

au Directeur de la Libre Belgique.

Coq-sur-Mer, Hôtel des Dunes, le 8.IX.1933

Monsieur le Directeur,

(....)

J'apprends que "la tête du professeur Einstein est mise à prix". Vingt mille marks - payés par une organisation d'assassins nazis - pour le courageux qui l'abattra! Einstein, qui le sait, est d'un calme admirable. Quand il m'a appelé auprès de lui, hier, il était seul assis dans les dunes. Il est clair, si l'assassin était là, en ma présence, je lui tendrais ma poitrine pour protéger le plus grand des génies de tous les siècles.

Maurice Lecat

-----

Le professeur Einstein fuit en Angleterre pour échapper à un attentat

à H. Vos, rédacteur en chef  
du "Schelde".

Coq-sur-Mer, Hôtel des Dune,  
le 12.IX.1933, matin.

Cher Monsieur,

La veille de sa fuite en Angleterre pour échapper à l'assassinat - il y a des détails piquants à ce sujet - Einstein, au cours d'une longue conversation que nous avons eue seul à seul, m'a confié une mission difficile. Il ne s'agit de rien moins que de faire connaître avec exactitude aux principaux

antimilitaristes de Belgique, ses vues actuelles sur l'attitude à prendre provisoirement au sujet du dienstweigerings et au mieux la même lutte contre la guerre.

Des journaux belges (Gazette) et français (Libération, Ami du Peuple, Figaro, etc.) ont, comme souvent, déformé sa pensée à ce sujet, notamment par des titres tendancieux.

La personne du Roi ayant été mêlée à la question (barré sur le manuscrit: et de diverses manières), vous comprendrez la délicatesse de la mission dont Einstein m'a fait l'honneur de me charge. C'est par voie orale qu'elle doit s'accomplir.

Je puis vous dire cependant ici qu'Einstein souffre à l'idée qu'il y a encore en prison des dienstweigeraars qui ont déjà fait une ou deux années d'incarcération. Il est d'avis que l'on doit tout faire en vue de les libérer et que le refus du service militaire ne devra plus être puni d'emprisonnement, mais qu'on doit instituer - comme dans tant de pays - un service civil, au sujet duquel il a donné certains détails.

J'ai dit à Einstein qu'une partie de ses vues seraient difficilement acceptées sans réserve par certains Flamands... C'est en effet du côté flamand que j'aurai le plus de mal.

Maurice Lecat

-----

Le frère de Göring au Coq: pour quoi faire?

Einstein intervient pour la libération de Léo Campion, objecteur de conscience et artiste talentueux

à M. Day.

Herent, le 23.IX.1933

(En hâte; lettre autographe)

Camarade en antibellicisme,

Je viens seulement de lire vos "Adieux à Albert Einstein". (...)

Einstein n'a rien d'un froussard. La veille de son départ, il était assis, seul, dans les dunes, loin de chez lui. Il savait cependant que le frère de Göring était, comme par hasard, au Coq (pour quoi faire?), précisément dans mon hôtel! Einstein m'a reçu, comme toujours, simplement à bras ouverts, et nous avons causé durant une heure, principalement de la lutte contre la guerre. Ce n'est que sur la pression de son entourage qu'il a consenti à quitter la Belgique.

Je puis, plutôt je dois, vous dire ces vérités:

- 1) Il est resté aussi individualiste qu'il l'était auparavant (voir sa déclaration dans la brochure "Les Juifs").

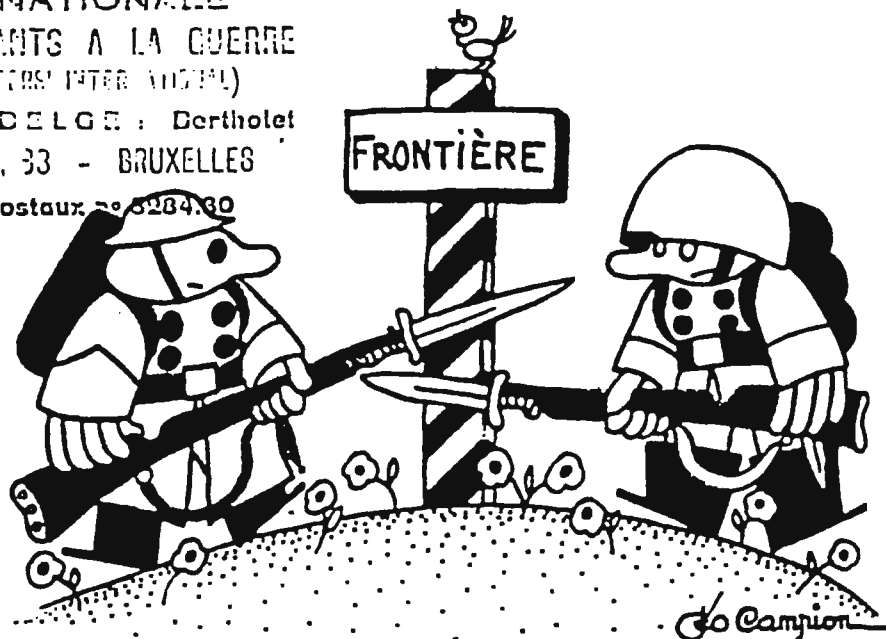
- 2) Il a fait des démarches très haut (il m'a donné de nombreux détails à ce sujet) pour obtenir votre libération définitive, celle de Champion et aussi celle de tous les objecteurs de conscience emprisonnés. Il n'a pu réussir complètement (mais ce n'est pas de sa faute).
- 3) Einstein est tout aussi opposé que jamais à l'incarcération pour refus de service militaire. Il souhaite l'institution d'un service civil.
- 4) Il est resté aussi antibelliciste qu'il l'était auparavant. Il m'a déclaré avec énergie "je n'ai pas changé; ce sont les circonstances qui ont changé".
- 5) Mais il croit que l'objection de conscience, essentiellement, n'est présentement plus le moyen opportun de résister à la guerre. Il souhaite que l'Allemagne hitlérienne, "précipitée par une bande d'aventuriers dans les derniers abîmes de la sauvagerie" sente qu'elle a contre elle l'alliance de la France et de l'Angleterre.
- 6) Inutile de dire qu'il n'est pas devenu un patriotard.
- 7) Dès le mois d'avril, Einstein m'a fait part de ses idées sur l'objection de conscience, ...

Cordialement,

Maurice Lecat

-----  
Dessin humoristique de Léo Champion, 16.02.1933

INTERNATIONALE  
 DES RÉSISTANTS A LA GUERRE  
 (WAR RESISTORS INTERNATIONAL)  
 SECTION BELGE : Bertholet  
 Boîte postale, 33 - BRUXELLES  
 C. Ch. postaux n° 5284.80



« -- Pas moyen de nous tendre la main; faudrait lâcher nos armes... »  
 « -- Onmogelijk ons de and te geven, onze wapens zouden vallen... »



**MIT EIN STEIN IST ALLES RELATIV**

Malgré le temps et la distance, Albert Einstein n'oubliait pas ses amis européens qui partageaient ses idéals de paix et de liberté. Ainsi, cette lettre à Maurice Lecat:

Watch Hill, Rhode Island, den 11. August 1934.

Herrn Professor Maurice Lecat  
Universität  
L ö w e n  
Belgien

Lieber Kollege!

Ich freute mich sehr über Ihr Lebenszeichen. Wenn es keine Zeitungen gäbe, lebte ich wie auf einem neuentdeckten Planeten, ein glückliches Los für einen einigermaßen ermüdeten Europäer. Die Menschen hier betrachten Europa als ein Mittelding zwischen einem Theater und einem zoologischen Garten. Hoffentlich finden Sie die Ruhe zu froher und erfolgreicher Arbeit.

Herzlich grüsst Sie, auch im Namen des gerade in Canada befindlichen Dr. Mayer

Ihr

*A. Einstein.*

Traduction :

Cher Collègue,  
Je me réjouis fortement d'avoir de vos nouvelles. S'il n'y avait pas de journaux, je vivrais ici comme sur une planète nouvellement découverte, sort heureux pour un Européen quelque peu fatigué. Les hommes ici considèrent l'Europe comme un moyen terme entre un théâtre et un jardin zoologique. Il est à espérer que vous trouvez la tranquillité pour effectuer des travaux heureux et couronnés de succès. Je vous salue cordialement en mon nom ainsi qu'au nom du Dr Mayer, arrivé justement au Canada.

Votre

A. Einstein.

Albert Einstein est décédé à Princeton le 17 avril 1955, et ses cendres, sans office religieux, rendues à la terre.

François Bourotte

**BIBLIOGRAPHIE**

EINSTEIN, Albert	Comment je vois le monde, Flammarion, Paris	1934
RAUSCHNING, Herrman	Hitler m'a dit, Coopération, Paris	1939
MILLER, Douglas	You can't do business with Hitler, Brentano's New York, N.Y.	1941
BARDANNE, Jean	Franz von Papen, Editions Belgo-Suisse, Bruxelles	1945
PAPEN, Franz (von)	Mémoires, Flammarion, Paris	1953
VALLETIN, Atonina	Le drame d'Albert Einstein, Typographie, PLON, Paris	1954
MEISSNER, Otto et	Naissance d'une Dictature,	1959
WILDE, Harry	Editions France Empire, Paris	
BULLOCK, Alan	HITLER, Editions Gérard et Co, Verviers	1962
KOUZNETSOV, Boris	Einstein, sa vie, sa pensée, ses théories,	1967
	Editions Gérard et Co, Verviers	
BANESH, Hoffmann	Albert Einstein, créateur et ..., Editions du Seuil, Paris	1975
MARTIN, Charles-Noël	Einstein, Hachette, Paris	1979
GOEBBELS, Joseph	SÄMTLICHE FRAGMENTE,	1987
	K. G. SAUR München-New-York- London-Paris	
TRBUHOVIC-GJURIC,	Mileva Einstein, une vie.	1991
Desanka	Des Femmes, Paris.	
POWERS, Thomas	Le Mystère Heisenberg. L'Allemagne nazie et la	1993
	bombe atomique, Albin MICHEL, Paris	
LECAT, Albert	Contribution à l'Histoire de la lutte antimilitariste de	1995
	l'entre-deux-guerres en Belgique, RIXENSART	
LAUB, Michel	Le musée de la déportation et de la Résistance à Malines.	1995
	C.C.I.B. Bruxelles	

**Autres sources**

- The JEWISH NATIONAL and UNIVERSITY LIBRARY, Albert Einstein  
Archives: WALTHER MAYER, SCIENT. CORR. JERUSALEM
- Bibliothèque du Coq-sur-Mer
- Catalogue de l'Exposition: "Albert Einstein 1879-1955", Palais des Académies
- Les Quotidiens: LE PEUPLE; 't GETROUWE MALDEGHEM

**Traducteurs**

Dr André HENRARD; Léon MARQUET; Jacques ROBERT; Vincent LEGROS.



### LEGENDE DES ILLUSTRATIONS

1. "Le professeur EINSTEIN", dessin humoristique de TON van TAST dans le HAAGSTE POST (Archives Albert LECAT)
2. Emile VANDERVELDE et Albert EINSTEIN à Spa en 1932. "LE PEUPLE", 2 octobre (Archives Albert LECAT)
3. Hôtel d'Annette et Lubin. La délégation allemande pour la Conférence Diplomatique de Spa en 1920; à l'extrême gauche:
  - SCHACHT Horace, Hjalmar (1877-1970) président de la Reichbank; aida HITLER dans son ascension politique, Ministre de l'économie de 34 à 37. Il passa dans la résistance tardivement en 44. Incarcéré par les nazis à Dachau, puis libéré par les Alliés en 45.
  - STINNES, Hugo (1870-1924); cinquième à partir de la gauche, l'un des plus grands industriels allemands; avait sous ses ordres 300000 ouvriers; étendit son empire au delà des frontières et acquit une fortune colossale en profitant de la reconstruction après la guerre 14/18 (photo: Roméo QUIRIN).
4. Frahinfaz, vue sur la Heid de Spa. A l'avant plan, la terrasse où Albert Einstein écrivait (photo: Pierre LAFAGNE).
5. LECAT, Maurice (1884-1951); mathématicien, chimiste et ingénieur. Antimilitariste actif; ami d'Einstein. Apporta une contribution importante dans l'industrie de la distillation et auteur de la théorie des Déterminants Supérieurs (photo: A. LECAT)
6. Albert EINSTEIN à Coq-sur-Mer en 1933; photo BLOMME. Administration Communale de ROULERS.
7. "FRONTIERE": dessin antimilitariste de Léo CAMPION (1905-1992) en annexe à sa lettre de refus de participer à la Défense nationale, adressée au Ministre Albert DEVEZE (Archives A. LECAT).
8. "MIT EIN STEIN IST ALLES RELATIV" (Archives de l'auteur).

-----

Reproduction interdite textes, documents photographiques et graphiques.

Spa, le 16 janvier 1997

F. BOUROTTE

#### ERRATUM: Bulletin 88 p. 191

A l'approche d'une très sérieuse opération, Ghislaine Hanlet a rédigé à la hâte la petite histoire simple; il semble, à la réflexion, que les Peltzer-de-Clermont habitaient la grande villa "Le Neubois".

p. 177 : 10. lire Electrotechnique au lieu de : Electronique.